

La Petite Eglise dans lâ??Ouest, rÃ©action VendÃ©enne au Concordat ? (PremiÃ¨re partie)

Description



Il y a une vingtaine d'années, nous avons entrepris de nombreuses et longues recherches pour une monographie concernant une commune du nord des Deux-Sèvres [1](#) Christelle et Frédéric Augris, *Histoire d'une commune du bocage : Beaulieu-sous-Bressuire* -1999 -Familiaris (ApuisA) . Plusieurs conférences issues de ces recherches avaient été données dont une dans le cadre de la *Journée Historique de LegÃ©* de 2001 sur le thème le Concordat de 1801 [2](#). Frédéric Augris *les conséquences du Concordat dans une petite commune du bocage des Deux-Sèvres, en territoire historique de la Vendée Militaire : Beaulieu-sous-Bressuire* publié dans *« Journée historique de LegÃ© »* du 30 juin 2001 autour du Concordat de 1801 -textes réunis par l'abbé Chanteau -Association des Amis de LegÃ©- 2001 . Cette conférence s'intitulait *« les conséquences du Concordat dans une petite commune du bocage des Deux-Sèvres, en territoire historique de la Vendée Militaire : Beaulieu-sous-Bressuire »*. Un résumé non détaillé de cette conférence était présent sur notre site *« des Ã©crits et de l'histoire »*. Cet article est donc une synthèse de ces travaux enrichie par de nouvelles lectures, recherches! Toutefois, ce sujet se heurte à la difficulté d'accès des sources et du fait que les premiers à avoir témoigné ou étudié La Petite Église étaient des prêtres catholiques qui, soit voulaient la combattre soit avait un regard fortement biaisé (Abbés Pacreau, Drochon, Billaud).

Les raisons du schisme :

Un des buts de Napoléon en instaurant le Concordat, était d'apporter la paix religieuse en France. En effet, la Révolution en tentant d'instaurer un culte constitutionnel n'avait aussi qu' divisé la population autour de différents cultes : constitutionnel, réfractaire et même républicain ! Napoléon espérait également apporter avec cette paix religieuse un terme à la guerre civile qui divisait le pays depuis 1793, en particulier en Vendée militaire.

Mais avec le Concordat, l'échec de Napoléon fut double. Non seulement il ne régla pas le problème Vendéen (celui-ci ne se limitant pas à l'aspect religieux), mais il ne parvint pas non plus à unifier les croyants. Pire, le Concordat marqua même le début d'une nouvelle persécution religieuse en France.



Les évêques français prénant le serment civil exigé par le Concordat. (Henri Gourdon de Genouillac, Paris à travers les siècles, v. 4, Paris, F. Roy, 1881)

En effet, s'il proclamait : « La religion catholique, apostolique et romaine, sera librement exercée en France » ; Les prêtres devaient pourtant faire serment de fidélité au gouvernement ; ce qui allait provoquer un véritable schisme religieux. D'autant plus que certains évêques émigrés n'acceptaient pas la démission demandée par le pape Pie VII, et cela autant par acte politique

quâ??Ã©piscopal, de non volontÃ© de partager ou cÃ©der leur siÃ©ge Ã des Ã©vÃªques constitutionnels³Ã©rennitÃ© du mouvement anticoncordataire : deux siÃ©cles plus tard, les fidÃ©les de la Ã©glise Â» persÃ©vÃ©rent Â» â?? Entretien avec Bernard Callebat et Jean-Pierre Chantin â?? Religioscope â?? 31 octobre 2003 . Ainsi ils refusÃ©rent de signer dÃ©clarant mÃªme que la Ã©glise Â» nÃ©e du Concordat Ã©tait Ã©vÃ©que et schismatiqueÃ© .

Des Ã©vÃªques donc, dont ceux de Blois et de La Rochelle, des prÃ©tres et une partie de la population refusÃ©rent le Concordat et devinrent ainsi des Ã© anticoncordataires Â» plus couramment appelÃ©s dans lâ??Ouest des Ã© dissidentsÃ© ou membres de Ã© La Petite Ã©gliseÃ© . Ces derniers considÃ©raient que le schisme Ã©tait le fait du Concordat, qui Ã© leurs yeux crÃ©ait une nouvelle religion catholique. Les dissidents ne souhaitent en vÃ©ritÃ© rien dâ??autre que de continuer le culte dâ??avant, comme ils lâ??avaient toujours fait et comme leurs pÃ©res lâ??avaient pratiquÃ© avant eux. Ils voulaient simplement vivre et mourir avec la religion sous laquelle ils avaient Ã©tÃ© baptisÃ©s. Autrement dit, les Ã© fidÃ©les Â» câ??Ã©taient eux, les concordataires (y compris le Pape) ayant rejetÃ© la religion traditionnelle

Il y eut de nombreux foyers dâ??anticoncordataires en France : en Normandie, dans le Lyonnais⁴ PrÃ©cisons que la petite Ã©glise des Deux-SÃ©vres nâ??Ã©tant absolument pas jansÃ©niste, cela rÃ©duisit ses liens avec celle du Lyonnais notamment., dans la rÃ©gion de Blois, en Bretagne et mÃªme, Ã©migration oblige, en Belgique. Certains comme dans le Lyonnais avaient des imbrications avec le mouvement jansÃ©niste convulsionnaire. Mais un des noyaux les plus actifs fut probablement dans une partie de la VendÃ©e Militaire, surtout dans la rÃ©gion de Bressuire⁵Bressuire ne le sera pas , au nord-ouest des Deux-SÃ©vres ; et plus particuliÃ©rement les cantons de Moncoutant, Cerizay, Bressuire et MaulÃ©on (Ã© lâ??Ã©poque ChÃ©tillon- sur-SÃ©vre)⁶Cantons dâ??avant la rÃ©forme de 2015.

Pourquoi est-ce dans cette rÃ©gion que le culte a subsistÃ© jusquâ??Ã© nos jours ? Question que sâ??Ã©tait posÃ©e dans les annÃ©es soixante lâ??abbÃ© Billaud dans son immense travail (malheureusement biaisÃ©) sur la Petite Ã©glise⁷Auguste Billaud, *La Petite Ã©glise dans la VendÃ©e et les Deux-SÃ©vres (1800-1830)* â?? Nouvelles Ã©ditions latines -1982 :

La Ã© VendÃ©e militaireÃ© : Choletais, Bressuirais, Bocage VendÃ©en, forme au dÃ©but du Consulat, un bloc homogÃ©ne (â?) Vient le Concordat. Alors le bloc se dissocie ; dâ??abord de maniÃ©re insensible, puis ouvertement. DÃ©s 1803, le Choletais et le bocage VendÃ©en acceptent le nouvel ordre des choses ; le Bressuirais se cabre. Pourquoi?Ã©



Un certain concours de circonstances en est les causes :

Cette partie de la Vendée Militaire se situait dans le département des Deux-Sèvres créés de toutes pièces, et n'ayant aucune unité de pensée entre Niort la préfecture longtemps ville frontalière entre l'Aunis-Saintonge et le Poitou et le Bressuirais situé entre gâtine et bocage. Les deux villes distantes de plus de 60 kilomètres ont laissé quelquefois le personnel de la préfecture ignorant sur l'état d'esprit de la population locale



Evesché de La Rochelle dédié à Monseigneur Messire Henry de Laval, Evesque de La Rochelle

De plus, les paroisses de ce département qui avant la Révolution dépendaient de l'archidiocèse de La Rochelle, appartenaient de 1791 à 1801 à l'archidiocèse des Deux-Sèvres ayant de 1790 à 1801 comme siège épiscopal Saint-Maixent-Martin, date de son rattachement au diocèse de Poitiers et avec un encore plus archidiocèse constitutionnel Jean-Joseph Mestadier. Jean-Joseph Mestadier archidiocèse constitutionnel des Deux-Sèvres de 1791 à 1793, il traqua les nobles et les insermentés et accompagna François-Joseph Westermann en Vendée. Il se démit en novembre 1793. Après la Terreur, puis en 1801, il tenta sans succès de récupérer son siège épiscopal. Retiré à Coulon près de Niort devient avocat et maître d'école jusqu'à sa mort en 1803. L'archidiocèse de Poitiers fut inoccupé jusqu'en 1802, puis le diocèse soudain de son premier archidiocèse (Mgr Bailly en 1804) entra dans une « vacance spirituelle »⁹

La différence de l'archidiocèse de Luçon et les prêtres de cet archidiocèse qui firent rapidement revenir les ouailles dans la Grande Église. Lire Julien Rousselot, *La petite Église des Deux Sèvres, permanences et mutations* sous la maîtrise d'histoire contemporaine université -Tours 1996-97- Revue d'histoire du pays bressuirais n°48 -1998/1999, ce qui ne fut pas le cas en Vendée notamment où la Petite Église disparut plus rapidement.

Autre élément, nombre de prêtres réfractaires de cette région qui étaient restés dans leur paroisse et s'étaient cachés pendant les troubles étaient très attachés aux Bourbons¹⁰ Jean-Pierre Chantin, *Anticoncordataires ou Petite Église ? Les oppositions religieuses à la loi du 18*

germinal an X Chrétiens et sociétés. â?? Religioscope 31 octobre 2003 - <http://journals.openedition.org/chretienssocietes/3827>. Certains avaient gardé des contacts avec Monseigneur de Coucy évêque de La Rochelle réfugié en Espagne, fervent opposant au Concordat et à Bonaparte¹¹ Jean-Pierre Chantin, *Anticoncordataires ou Petite Église ? Les oppositions religieuses à la loi du 18 germinal an X*, â?? Chrétiens et sociétés - <http://journals.openedition.org/chretienssocietes/3827>.



Jean-Charles de Coucy.

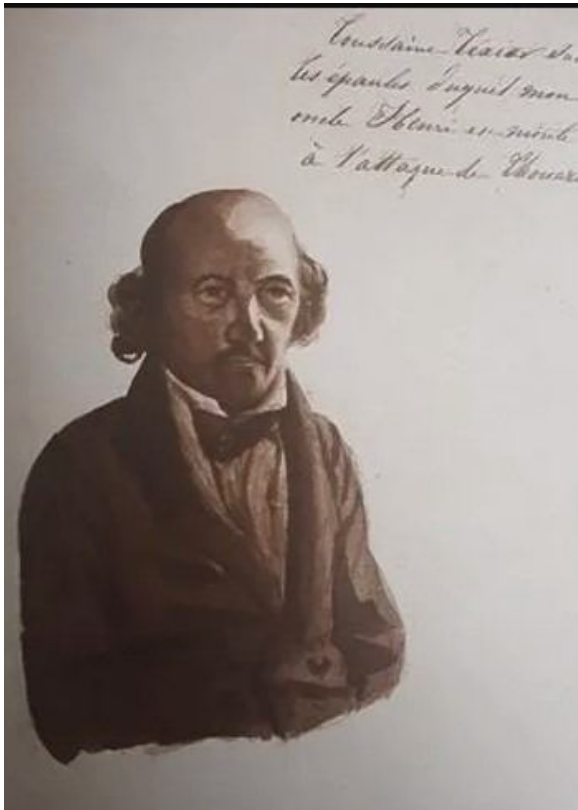
Donc de nombreux prêtres réfractaires à la Constitution civile du Clergé, survivants des guerres de Vendée grâce entre autres à leurs ouailles qui les avaient cachés, devenaient anticoncordataires accompagnés par les paroissiens ou, comme on le verra plus tard, accompagnaient plus ou moins volontairement leurs ouailles. Ainsi de par leur expérience de prêtres assermentés, ils savaient vivre clandestinement. Par exemple, l'abbé Joubert de Boismé, prêtre insermenté survivant de la virée de Galerne devint dissident ainsi que la très grande majorité de ses paroissiens, sous le regard bienveillant de la Marquise de La Rochejaquelein.



Gaspard de Bernard de Marigny (1754-1794)

Rappelons aussi que, durant les guerres de Vendée, les combattants de cette région étaient sous les ordres de Lescure et d'Henri de La Rochejaquelein puis de Bernard de Marigny. Cet ancien officier ayant survécu à la victoire de Galerne continua le combat dans cette partie des Deux-Sèvres. Mais suite à de fortes mésententes avec Stofflet et Charrette et sous l'inspiration de l'abbé Bernier¹² le moineage de Soyer : « M de Marigny fut pris dans une métonymie près de Cerisay ; Stofflet avait promis à M Soyer l'assurance qu'il ne lui seroit fait aucun mal, il lui en donna sa parole d'honneur. Le curé de Saint-Laud arriva, eut avec Stofflet une conversation qui dura vingt minutes, et Stofflet envoya un capitaine pour fusiller M. de Marigny. Le premier envoyé n'avait ordre que de l'arrêter. C'est là sans doute une grande tache à la gloire de Stofflet; mais il faut se rappeler que les trois généraux Charrette, Stofflet et Marigny s'étaient promis de ne pas s'abandonner, sous peine de la vie » dit Antoine-Eugène Genoude, *Voyage dans la Vendée et dans le midi de la France ; suivi d'un Voyage pittoresque en Suisse* Lire aussi entre autres les mémoires de Poirier de Beauvais, il y indique l'influence de Marigny dans cette partie de l'Ouest insurgé, il fut condamné à mort puis exécuté le 10 juillet 1794 au château de Combrand¹³ M. Chatry, *Le lindeuil de Marigny* SV n°154 mars avril -1986. Ses hommes ne le pardonnèrent jamais. Sans qu'une causalité fût réellement trouvée, un très grand nombre d'entre eux furent des piliers de la Petite Église issue du Concordat dont l'abbé Bernier fut un des initiateurs¹⁴ Guy Coutant de Saisseval avait émis cette hypothèse dans *Une survivance de la guerre de Vendée* « la Petite Église du bocage », Éditions Jadault- La Plainelière- Courlay - 1994 et Baptiste Cesbron fait la même constatation dans « la Petite Église - la recherche de

prêtres (1826-1853) Â» â?? La geste -2019. Celui qui deviendra Â©vêque d'Orléans ne sera appelé souvent dans la région que comme le Â« curé de Saint-Laud Â» en référence à sa première paroisse¹⁵ Paroisse d'Angers. Parmi ces combattants citons les frères Joseph et Toussaint Texier bras droits de Marigny, membres appréciés de la Petite Église, dont leur cousin abbé Texier fut le pilier des prêtres dissidents¹⁶ Cette famille sur plusieurs générations fut un pilier de la Petite Église, voir Guy Coutant de Saisseval, *une famille Vendéenne de Courlay durant la Révolution* â?? les Texier Â» Éditions Jadault- La Plainelière- Courlay 1990 / Guy Coutant de Saisseval, *Une survivance de la guerre de Vendée Â« la Petite Église du bocage Â»* Éditions Jadault- La Plainelière- Courlay 1994.



Toussaint Texier

Les paroisses les plus dissidentes étaient de cette division qu'avait commandée Marigny comme Courlay, Cirières? notons que c'était une partie de l'Ouest encore partiellement soumise au gouvernement. En 1799, il y avait eu de nombreux combats notamment à Cirières¹⁷ Pour mieux appréhender, cette partie de la Vendée militaire lire l'article La disgrâce du général d'Autichamp et la question de la conscription était toujours fortement problématique.

Les conséquences de ce schisme allaient être importantes pour la vie quotidienne des habitants de l'Ouest dont 20 000 environ dans les Deux Sèvres¹⁸ Guy Coutant de Saisseval, *Une survivance de la guerre de Vendée Â« la Petite Église du bocage Â»*, Éditions Jadault- La Plainelière- Courlay 1994 furent anticoncordataires. De la Petite Église du Bressuirais, n'est souvent étudié que Courlay et la famille Texier ; pouvant laisser sous-entendre certains qu'elle n'était que cela. Même si, de par l'importance de cette famille, de l'influence spirituelle de l'abbé Texier, de la survivance du culte jusqu'à nos jours à Courlay¹⁹ Â« Petite Église : deux siècles de

dissidence religieuse Â» -Article de la Nouvelle RÃ©publique -PubliÃ© le 25/05/2018 ; la dissidence dÃ©s le dÃ©part exista aussi dans dÃ©autres paroisses. Elle y a connu souvent un sort plus ou moins long et plus ou moins chaotique20Baptiste Cesbron dans la Petite Ã©glise- Ã la recherche de prÃ©tres (1826-1853) -La geste 2019 : Â« En passant dÃ©une commune dissidente presque Â« classique Â« en 1805, Courlay mÃ©rite le titre de Â« capitale Â« de la Petite Ã©glise en concentrant presque 35% de la population dissidente en 1865 Â».

LÃ©abbÃ© Le Mauviel et sa conscience.

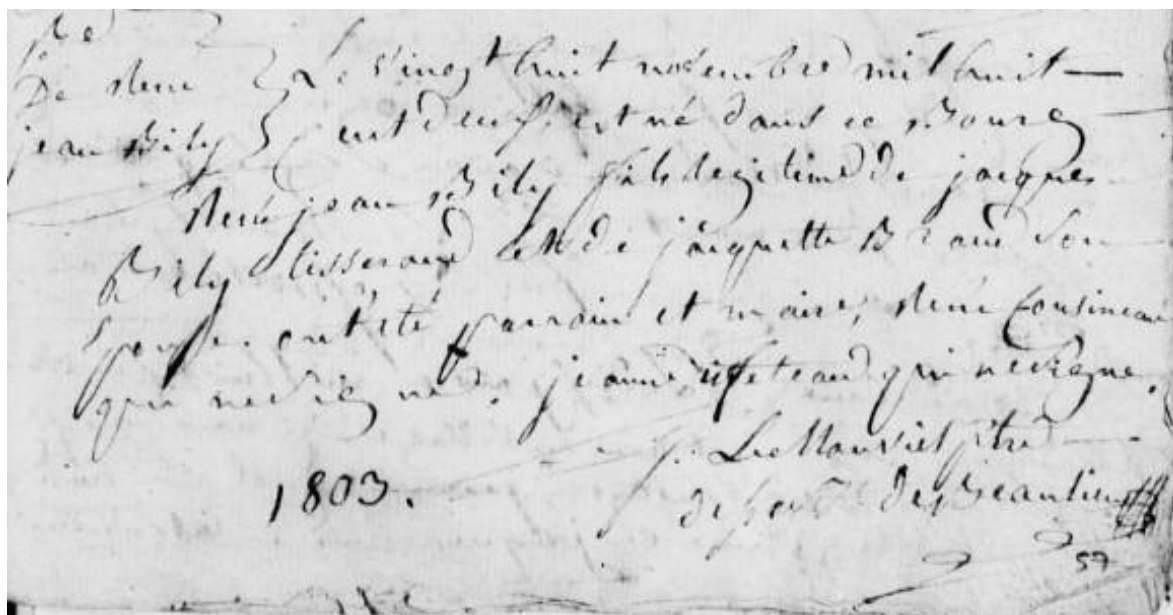
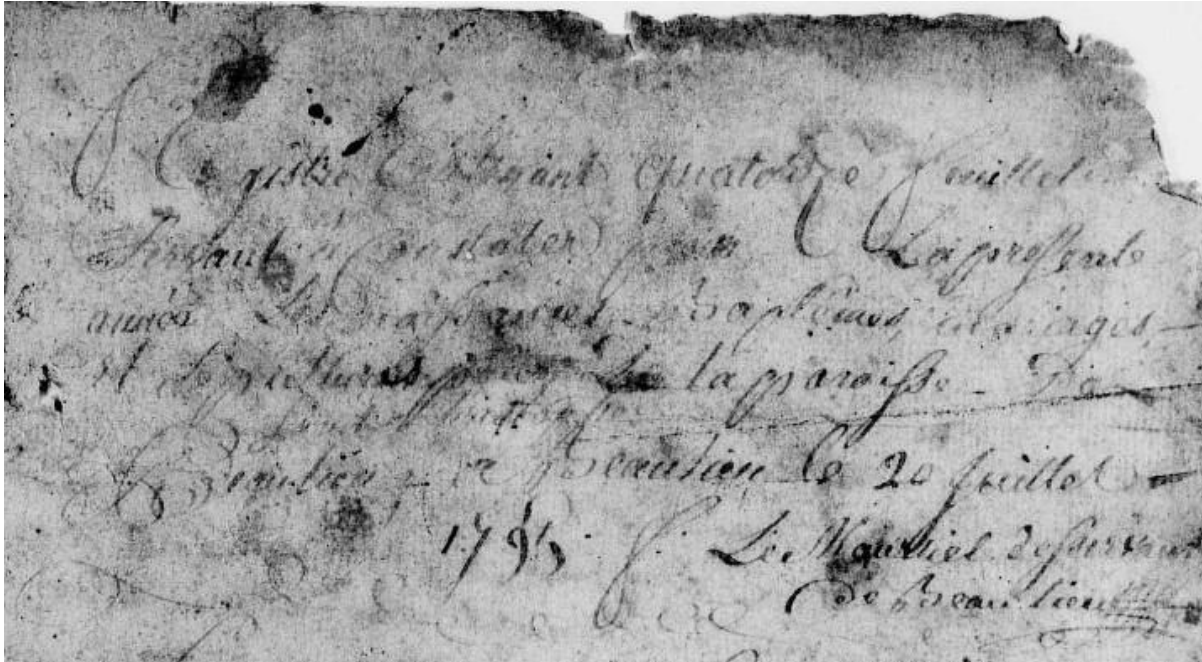
Penchons-nous donc sur le cas dÃ©une de ces autres communes du nord des Deux-SÃ©vres, Beaulieu-sous-Bressuire. SituÃ©e Ã cinq kilomÃ©tres de Bressuire, Ã laquelle elle est rattachÃ©e de nos jours, elle affichait 300 Ã¢mes en 1800 ; majoritairement des paysans, quelques artisans et quelques notables de campagne.



Carte de Cassini

Ce petit bourg, comme la plupart de ceux de cette rÃ©gion, rejoignit le rang des armÃ©es VendÃ©ennes en 1793 ; ce qui lui valut dÃ©Ãatre incendiÃ© Ã deux reprises et de perdre environ un tiers de ses habitants durant la guerre civile21Christelle et FrÃ©dÃ©ric Augris, *Histoire dÃ©une commune du bocage : Beaulieu-sous-Bressuire* -1999 -Familiaris (Ã©puisÃ©). Son prÃ©tre rÃ©fractaire

là??abbÃ© Jottreau qui sâ??Ã©tait cachÃ© au chÃ¢teau de la Dubrie fut trouvÃ© et exÃ©cutÃ© sommairement²²AbbÃ© BÃ©nÃ©dict, *AbrÃ©gÃ© historique de la paroisse de Beaulieu-sous-Bressuire-1902-* Ã©vÃ©chÃ© de Poitiers â?? Dossier Beaulieu-sous-Bressuire/ Lire lâ??article, FranÃ§ois Jottreau, un curÃ© sous la RÃ©volution . Son remplaÃ§ant Gilles FranÃ§ois Le Mauviel Ã©tait en place Ã Beaulieu depuis au moins juillet 1795.



PremiÃ¨re et derniÃ¨re pages du registre de catholicitÃ© de Beaulieu de 1795 Ã 1803

NÃ© vers 1767 Ã Ger dans la Manche²³Gilles FranÃ§ois Le Mauviel Ã©tait fils dâ??un Gilles meunier. A la mort de son pÃ¨re, son frÃ¨re aÃ©nÃ© devint son tuteur en 1783 (AD61 acte notariÃ©s Lonlay-lâ??Abbaye (Orne, France) 04/24/1784 â?? 09/29/1784 4E158/100), Le Mauviel fut religieux aux

Cordeliers de Clisson jusqu'au 24 I prononça ses vœux à 23 ans en 1786 et devint religieux aux Cordeliers de Clisson jusqu'au 18 juin 1790, *statistique des franciscains dans la Loire-Inférieure à l'époque de la révolution*, Revue de Bretagne et de Vendée, Volumes 5 à 6 1879.

Il aurait été vicaire du Mouzillon selon un état du clergé constitutionnel cité dans le diocèse de Nantes pendant la Révolution et 2 de Alfred Lallier -1893. . Il survécut aux troubles de l'Ouest et lorsque la paix fut signée, accompagna les paroissiens de Beaulieu dans la reconstruction du bourg alors que lui-même prêchait dans une église en ruine. Il était une personnalité particulièrement appréciée des habitants de Beaulieu ; mais aussi des autorités. Son nom figurait ainsi en 1801 dans une liste de prêtres méritant la confiance du gouvernement²⁵ *Liste des prêtres du département des Deux-Sèvres qui méritent la confiance du gouvernement et jouissent de l'estime publique* du préfet Dupin adressée au ministre de l'Intérieur 19 fructidor an IX (5 septembre 1801) Archives nationales f19 866 . Il était considéré comme brave homme, non fanatique. Mais le choix ou non du Concordat allait être chez lui un véritable problème moral.

Si le Concordat fut signé en 1801, les Deux-Sèvres mirent du temps à en organiser l'application. Et la prestation du serment à la République ne fut exigée que le 31 janvier 1804. L'évêque de Poitiers, dont dépend maintenant le bocage, durant ces jours cruciaux ne participa pas personnellement à la tentative de ralliement. Puis, après avoir fait le projet de s'y déplacer pour convaincre, il décida subitement en avril sans avoir pu accomplir sa mission²⁶ Auguste Billaud dans *La Petite Église dans la Vendée et les Deux-Sèvres- (1800-1830)* ? Nouvelles Éditions latines -1982 dira en conclusion : « la dissidence constitue en 1960 comme en 1830, un fait social et religieux qui marque le Bressuirais. Ce fait est-il au début du XIX insurmontable ? Non C'est un ensemble de conjonctures fâcheuses, de coïncidences fortuites, et non par l'évolution fatale d'un état d'esprit, qui a jeté tout un peuple dans le schisme ». Cela renforce l'influence morale de leur ancien évêque de La Rochelle Mgr de Coucy actif anticoncordataire, alors exilé en Espagne. D'autant plus, rappelons-le que certains prêtres semblaient entretenir une correspondance avec lui.

Les habitants de la commune basculèrent massivement dans la Petite Église, ce qui poussa le sous-préfet à déclarer que « 100 % des habitants étaient réfractaires » sauf, semble-t-il, le maire Louis Arnault, ancien capitaine de la paroisse durant la guerre²⁷ Selon dossier SHD XU 33-13 aux Archives Nationales Soldat blessé à Beaupreau en 1794 était sous la division de d'Autichamp. Même si plusieurs reprises, il est dit comme non dissident, il avait au moins envers eux de grandes sympathies. Son adjoint Besson par contre l'est. (tableau de M de Vallée dressé le 21 octobre 1818 à l'usage du préfet montrant que la plupart des communes du bressuirais ont des maires et adjoints dissidents, sauf Beaulieu, Boismé et Pierrefitte où l'adjoint seul est dissident Ad 79 25V1) Sa fille épousa en 1824 le fils de Jean Monard ancien chef de division des armées Vendéennes. Ce qui faisait de Beaulieu avec Cerizay et Courlay une des trois communes à être totalement dissidente²⁸ J. Pacreau, *Mémoire sur le schisme de la Petite Église en France spécialement dans le diocèse de Poitiers*, manuscrit -copie presbytère Courlay. Pacreau était prêtre desservant de Courlay envoyé par le diocèse de Poitiers après le décès de Texier.

À la veille de l'ultimatum, le 30 janvier donc, l'abbé Le Mauviel écrivit au sous-préfet de Thouars pour lui faire part de sa décision :

« Si l'on exige le serment au Concordat pour ce pays-ci, personne de nos campagnes n'aura plus confiance dans les prêtres qui le feront. Pour moi, je n'en ai jamais prêté, cela ne m'a pas empêché d'être honnête homme. Au reste on peut être honnête homme sans jurer, comme en jurant on peut être faussaire. En conséquence, pourquoi me forcer de faire ce qui répugne à ma conscience? Si pour exercer le culte catholique, il faut prêter le serment, j'aime mieux cesser toute fonction » 29AD79-25V1 lettre de Le Mauviel à Redon du 30 janvier 1804

Les deux premiers dimanches de février, aucune cloche ne sonna dans le Bressuirais, les prêtres qui avaient fermement refusé la prestation du serment se cachèrent, aidés par leurs paroissiens. Ce fut assez facile dans cette région bocagère avec ses hautes haies de genêts. Sans réaction des autorités, certains s'enhardirent à célébrer de nouveau dans leurs églises suivis de peu par les autres. Le général Dufresse³⁰ Simon Camille Dufresse (1762 -1833) ancien commandant au théâtre Molière, général de brigade ; il avait le commandement des Deux-Sèvres de 1799 à 1806 (vainqueur de la bataille des Aubiers) -Lieutenant-colonel Herlaut, Le Général baron Dufresse (1762-1833-Revue du Nord- tome 13 à n°51-août 1927 cantonné à Bressuire écrivit au préfet avec fanfaronnade : « presque tous les dissidents sont rentrés ». ³¹Auguste Billau, La Petite Église dans la Vendée et les Deux-Sèvres- (1800-1830) à Nouvelles Éditions latines - 1982. Ce qui était faux.

Pendant ce temps, en avril le maire de Beaulieu, certainement par diplomatie, exprima le vœu de joindre la commune à 65 autres du département (dont beaucoup avaient souffert pendant les troubles) afin de faire frapper une médaille en l'honneur du Premier Consul et « en mémoire de ses innombrables bienfaits ». Le procès-verbal que fit parvenir la municipalité indique :

« le préfet est invité à l' (le premier consul) assurer que les habitants de cette commune entourée de ruines qui attestent quel point fut portée leur infortune, ont juré l'oubli des haines & l'arrêt des discussions civiles, mais qu'ils n'attendent, pour oublier leurs peines, que la présence de l'homme immortel dont leur bonheur est l'ouvrage, & dont les regards consolateurs, en effaçant les traces de leurs malheurs, en éloignant pour jamais les souvenirs. » ³² Niort, en date du 2 floréal an XII « les conseils municipaux de 66 communes de ce département ayant unanimement voté pour faire frapper une médaille en l'honneur du Premier Consul, le préfet a pris un arrêté qui approuve les susdites délibérations & ordonne qu'elles seront adressées au ministre de l'intérieur, pour être remise sous les yeux du Premier Consul » -Journal de Paris-Volume 8/ JO des Deux-Sèvres an 12.



Prêtre Dupin

Sans aucune, pour ramener les prêtres dans la dissidence et vu l'ampleur qu'elle prenait, le prêtre Dupin³³ Claude-François-Antoine Dupin (1767-1828), né à Metz fut le premier prêtre des Deux-Sèvres, il épousa Louise Bastienne Gély veuve de Danton. Il prit une réconciliation tout en sachant être ferme. Il fut fait officier de la Légion d'honneur et baron d'Empire. Il s'inquiétait. Le 11 prairial an 12 (31 mai 1804), il écrivit au ministre Portalis un rapport où il prônait la manière forte, mais non brutale (notamment il se posait la question du lieu d'incarcération des prêtres dissidents s'ils devaient être arrêtés vu leur grand âge pour la plupart) et préconisa la nomination rapide d'un évêque afin qu'il puisse rapidement ordonner des prêtres comme successeurs des dissidents et ainsi annihiler leur influence néfaste. Il ajouta :

« Les prêtres le plus dangereux sont cachés, les autres exercent le culte ; mais il serait, je crois très important d'ordonner contre les uns et les autres une mesure générale avant que leur supérieur ecclésiastique ne les ait pour la dernière fois constitués en état pour ainsi dire de rébellion contre l'Église »³⁴ Auguste Billaud, *La Petite Église dans la Vendée et les Deux-Sèvres (1800-1830)*, Nouvelles Éditions latines 1982. Sources AN F19 5695 : lettre du Prêtre Dupin à Portalis le 11 prairial an XII

La prison fut donc envisagée pour les prêtres réfractaires? Et le préfet joignit à son propos la liste des cinquante-cinq prêtres dissidents du département. Dix-neuf y étaient qualifiés de « Dangereux et malveillants » ; parmi ceux-ci, l'abbé Le Mauviel? les qualificatifs sont excessifs, certes il est vrai que Le Mauviel était la tête de paroissiens dont la quasi-totalité était dissidente. Mais l'abbé en avait conscience. Il ne souhaitait pas aller à l'encontre de ses paroissiens, avec lesquels il avait souffert depuis dix ans. Mais il ne voulait pas non plus devenir un hors-la-loi. Il n'était pas le seul prêtre des environs à être dans cet état d'esprit. À tel point que plusieurs maires et adjoints des communes du Bressuirais dont le maire de Beaulieu Louis Arnault et son adjoint Gabriel Besson³⁵ Selon le dossier de demande de la veuve de Gabriel Besson, nous savons qu'il participa aux conflits de 1793 comme commissaire pour les vivres et fut détenu à Niort et serait « mort de fatigue de la guerre de 1815 » (Ad79 R 69-1) il décéda à Beaulieu le 3 novembre 1823 à 75 ans ! (AD 79 EC Beaulieu-sous-Bressuire 4E29/7) signèrent en mars une lettre au préfet dans laquelle ils expliquaient :

« Qu'après ce qu'a vécu la région, le serment glace d'effroi plus des 3/4 des habitants, et le curé qui le prêtre a perdu la confiance (à?) ne serait-il pas possible de demander humanité pour eux, ils ne sentent pas du temporel, mais que du salut des âmes. » ³⁶ Auguste Billaud « La Petite Église dans la Vendée et les Deux-Sèvres (1800-1830) » - Nouvelles Éditions latines -1982

Un curé constitutionnel de Bressuire l'abbé Touzelin, écrivit à l'abbé Le Mauviel et en rendit compte au sous-préfet le 2 floréal an XII (22 avril 1804) :

« (à?) malgré la difficulté de la mission dont l'a chargé monsieur le préfet, j'ai eu l'occasion d'écire à Mr le curé de Beaulieu et de l'engager cordialement à ne point s'exposer, quoique caché, à des peines évitables. Je lui ai fait passer une circulaire, mais il ne m'a pas répondu (à?) » ³⁷ AD79 4M13/1

Ainsi dans un état des prêtres du département des Deux-Sèvres et plus particulièrement de l'archiprêtre de Thouars qui ont prêté, différé ou refusé le serment prescrit par le Concordat remis en messidor an XII (juin 1804 par le Préfet Dupin à Mgr de Barral évêque de Meaux alors en mission apostolique ; Le Mauviel en tant que desservant de Beaulieu était indiqué « soumis, mais vacillant. J'en avais reçu trois lettres évanescentes. J'envoyai son serment à M Le Curé de Bressuire pour le faire passer au sous-préfet. » ³⁸ R. P. Jean-Emmanuel B. Drochon, *La Petite Église : essai historique sur le schisme anticoncordataire, avec carte et portraits*, Paris Maison de la bonne presse, 1894 1894. Gallica. Notons que pourtant proche parent de dissidents, ce prêtre catholique fut fort peu amène vis-à-vis de la Petite Église.. Ce qui correspondait bien à son état d'esprit.

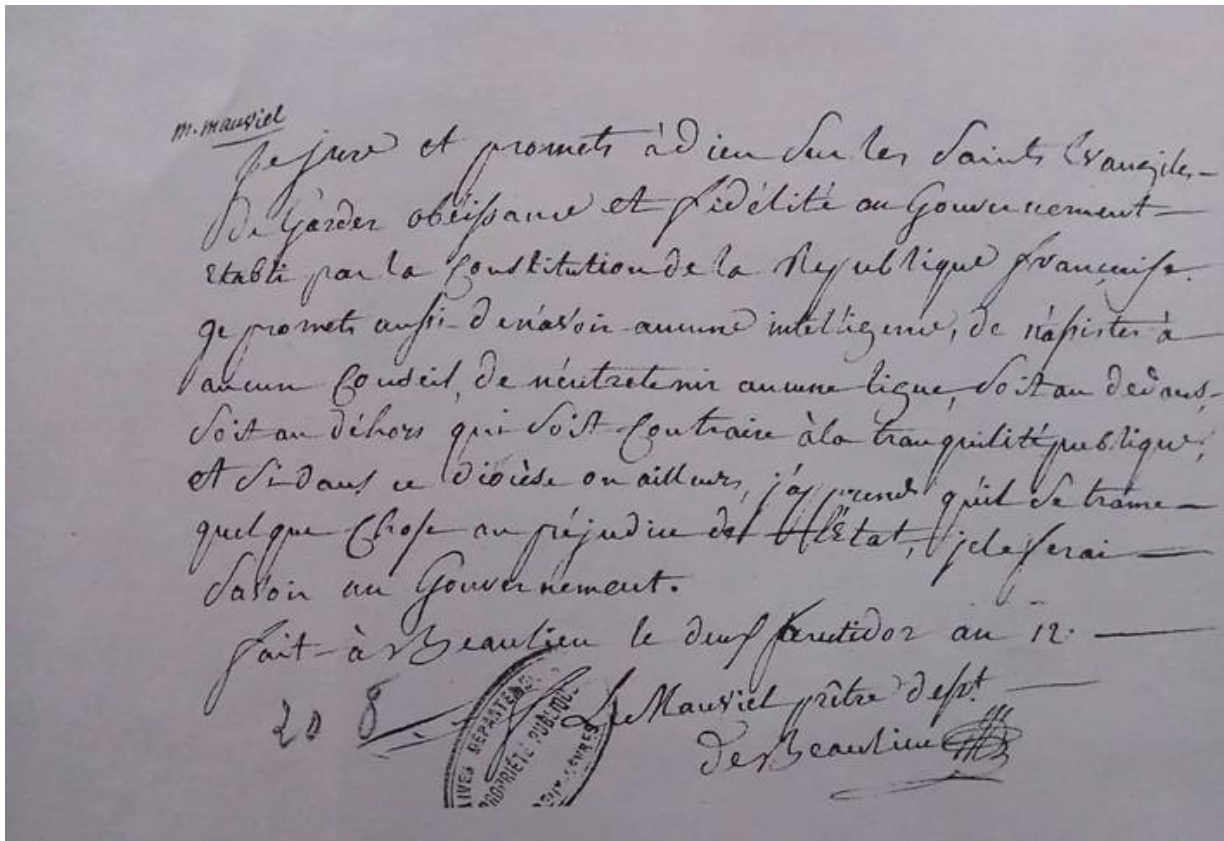
Les appels de l'abbé Touzelin furent maintes fois renouvelés et avaient ébranlé l'abbé Le Mauviel qui céda le 2 fructidor an XII (20 août 1804) de prêter serment à la République³⁹ à vâch de Poitiers à? Dossier Beaulieu-sous-Bressuire :

« Je jure et promets à Dieu sur les Saintes Évangiles de garder obéissance et fidélité au gouvernement établi par la Constitution de la République française. Je promets aussi de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue, soit au dedans soit au

dehors qui soit contraire à la tranquillité publique, et si dans ce diocèse ou ailleurs, j'apprends qu'il se trame quelque chose au préjudice de l'État, je le ferai savoir au Gouvernement.

Fait à Beaulieu, le deux fructidor an 12.

Le Mauviel prêtre dest de Beaulieu à».



Mr. Mauviel
Je jure et promets à Dieu sur les Saints Evangiles -
De garder obéissance et fidélité au Gouvernement
établi par la Constitution de la République Française.
Je promets aussi de n'avoir aucun intelligence, de n'apporter à
aucun fondet, de n'entretenir aucune ligue, soit au dedans,
soit au dehors qui soit contraire à la tranquillité publique;
Et si dans ce diocèse ou ailleurs, j'apprends qu'il se trame
quelque chose au préjudice de l'État, je le ferai
savoir au Gouvernement.
Fait à Beaulieu le deux fructidor an 12.
20 8 - Le Mauviel prêtre dest.
Des Beaulieu

L'abbé Touzelin fit aussitôt part de cette rumeur au sous-préfet de Thouars :

« (à?)) Aprés bien des demandes pénibles et infructueuses, ma dernière a enfin réussi je vous annonce avec joie que Mr Le Mauviel vient de m'envoyer par écrit son serment de fidélité, et je m'empresse de vous le faire passer vous priant très humblement de le recevoir. L'intention de Mr le Mauviel serait de rester à Beaulieu, ses paroissiens, en la grande majorité, le désirent, et que ce soit la volonté des supérieurs ecclésiastiques. Il est si craintif monsieur qu'il ne se permettra pas d'abandonner son lieu de retraite que lorsqu'il aura un écrit de surséance, de votre part, je vous supplie donc, monsieur le sous-préfet, de me l'envoyer à moi même directement et je le lui ferai de suite (à?)) » 40AD79 4m13/1.

Le 28 août, Mgr de Barral, annonça la soumission de Le Mauviel, desservant de Beaulieu, et voici la réponse de Brunet 41 Brunet desservant des Aubiers n'avait pas signé le serment, il avait failli se faire arrêter par les gendarmes et ne devait sa liberté qu'à ses paroissiens s'attendant interposés. Il attendait désespérément des consignes de Mgr de Coucy tout en entretenant une correspondance avec Barral. desservant anticoncordataire des Aubiers :

« Sâ??il allait se rendre, ce serait un coup de parti, car le caractÃ¨re moral de cet ecclÃ©siastique est fort estimÃ© dans son canton, et son exemple pourrait faire beaucoup de bien, soit auprÃ©s des prÃ©tres, soit dans lâ??esprit des peuples. » 42 Victor Bindel *« Histoire religieuse de la France au XIXe siÃ©cle Histoire religieuse de NapolÃ©on ; lâ??Ã©glise impÃ©riale »* â?? 1940 lettre de Barral Ã Portalis de Poitiers datant du 28 aoÃ»t 1804- Archives Nationales- f19 5695

MalgrÃ© ses demandes, Le Mauviel dut quitter Beaulieu. Il fut alors nommÃ© Ã La Chapelle-Saint-Laurent, puis Ã Saint-Aubin-du-Plain.

Un prÃ©tre concordataire fut envoyÃ© pour le remplacer 43 Nouvel *Ã©vÃ©chÃ©* oblige, ces prÃ©tres Ã©taient souvent originaires de la Vienne et avaient prÃ©tÃ© serment Ã la Constitution civile de ClergÃ©. Lâ??a priori resta longtemps, car durant la seconde partie du XXe siÃ©cle certains anciens de Beaulieu disaient que les *« gens de la Vienne Ã©taient de peu de religion »* ., mais ce dernier se heurta rapidement Ã la population et dut Ã son tour fuir Beaulieu sous les insultes, les menaces et au son des cloches de lâ??Ã©glise en ruine qui fÃ©tÃ¨rent son dÃ©part. Le sonneur de cloches Ã©tait un certain Jean Gazeau.

Il est vrai que lâ??Ã©vÃ©chÃ© de Poitiers Ã©tant constituÃ© de la Vienne et des Deux-SÃ©vres, ces nouveaux desservants Ã©taient souvent dâ??anciens prÃ©tres assermentÃ©s venant de la Vienne et nâ??avaient aucune chance de trouver grÃ¢ce aux yeux de cette population meurtrie.

Le prÃ©fet Dupin avait fort Ã faire en cette pÃ©riode, car en plus de la question religieuse, il devait juguler les insoumissions des jeunes du bocage bressuirais vis-Ã-vis- de la conscription. Insoumis fortement reprÃ©sentÃ©s chez les dissidents. Câ??Ã©tait Ã Courlay, foyer aussi de la dissidence quâ??eurent lieu le plus de discordes. Le 27 janvier 1806, deux conscrits insoumis furent arrÃªtÃ©s Ã Courlay. Lors de lâ??Ã©chauffourÃ©e pour les libÃ©rer impliquant une quinzaine dâ??hommes, le combat entraÃªna la mort de trois gendarmes. Le prÃ©fet fit venir 400 hommes. De nombreuses arrestations eurent lieu dont une personne de Beaulieu Jean Gazeau, le sonneur de cloches 44 Auguste Billaud, *La Petite Ã©glise dans la VendÃ©e et les Deux-SÃ©vres (1800-1830)* Nouvelles *Ã©ditions* latines 1982 : dans un *Ã©tat* destinÃ© au ministre de la Police du prÃ©fet Dupin, notÃ© dans la classe des *« fanatiques »* prÃ©dicant forcenÃ©, ennemi dÃ©clarÃ© de la conscription et du culte public, ayant une grande part aux outrages faits aux prÃ©tres soumis. Ce prÃ©tre abreuviÃ© de dÃ©goÃ»ts, a *Ã©tÃ©* forcÃ© dâ??abandonner la commune, et Ã sa sortie, Gazeau a sonnÃ© les cloches en carillon pour tÃ©moigner la joie publique » AD79 4M13/1- Gazeau mÃ©tayer de Beaulieu demande Ã se retirer Ã la Chapelle Gaudin. Suite au jugement trois furent exÃ©cutÃ©s 45 Concernant cette affaire de Courlay, voir entre autres Ernest dâ??Hauterive, *La Police secrÃ¨te du Premier Empire. Bulletins quotidiens adressÃ©s par FouchÃ© Ã lâ??Empereur* : *« 530 â?? Deux-SÃ©vres. Jugement. Les complices de lâ??assassinat des deux gendarmes de Courlay, commis en janvier 1806 , ont Ã©tÃ© traduits Ã la cour spÃ©ciale des Deux-SÃ©vres annonÃ§ant que le jugement a Ã©tÃ© rendu le 18 de ce mois : RenÃ© Marot et Galland, chefs de la bande, condamnÃ©s Ã mort ; J-B Marot, frÃ¨re du prÃ©cÃ©dent, Baudu, Gelot, Guichet, Boissonnot, Ã 8 ans de fers ; deux autres, Desbordes et Nairaud, acquittÃ©s et maintenus en arrestation pour autre affaire »*, et Gazeau pendant un temps interdit de sÃ©jour dans la commune. Le prÃ©fet Dupin pour lutter contre ces deux flÃ©aux multiplia les arrestations, fit couper les haies du bocage 46 *« Dâ??un point de vue tant symbolique que rÃ©aliste, les membres de la Petite Ã©glise vivent dans un univers oÃ¹ les haies, les bosquets et les chemins encaissÃ©s servent de bornes. Les contacts entre les familles et les autres hameaux existent,*

mais ceux avec l'ensemble national sont infiniment plus r  duits. Ceci renforce l'individualisme assez prononc   chez les dissidents. Les fermes isol  es et les rapports   pisodiques entre les habitants font que les pr  occupations essentielles tournent autour de l'environnement proche et des   v  nements agricoles   Julien Rousselot, la petite   glise des Deux S  vres, permanences et mutations   maitrise d'histoire contemporaine -universit   Tours- 1996-97 -Revue d'histoire du pays bressuirais n  48- 1998/199, taxa fortement les communes dissidentes  ]

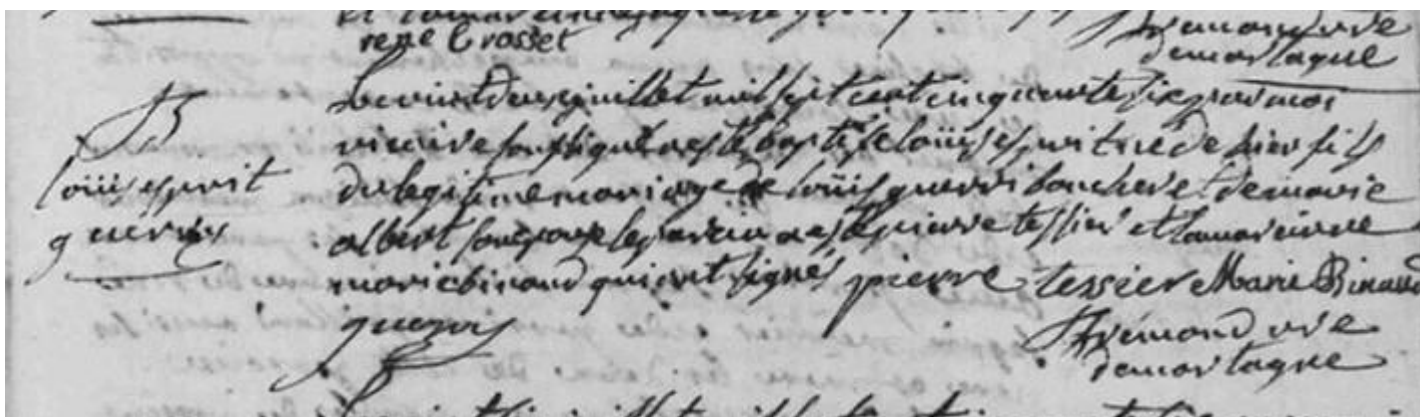
L'abb   Guerry

En 1805, la plupart des paroisses dissidentes ne se trouvaient pas sur la liste des succursales dot  es d'un traitement, c  t  ait donc aux paroissiens d'entretenir leurs desservants. Vu le peu de non-dissidents dans ces communes c  t  ait une vie de mis  re qui leur   t  ait assur  e. Ce fut une des raisons de vacance de nombreuses cures.

Beaulieu restera officiellement ainsi sans pr  tre jusqu'en 1809 ; m  me s'il y est possible qu'un d  nomm   Domingo y offici  t    un moment. Selon des archives de la Fabrique de Beaulieu de 1862 qui avaient r  colt   les souvenirs d'anciens de la commune :

  « de 1795    1809 il y eut    Beaulieu deux Cur  s, Mr Le Mauviel et Mr Domingo. Sur ce dernier, espagnol probablement, nous n'avons absolument aucun renseignement  . [47](#) Abb   B  n  trault , Abr  g   historique de la paroisse de Beaulieu-sous-Bressuire- 1902 -  v  ch   de Poitiers    Dossier Beaulieu-sous-Bressuire..

C  est pour l'instant la seule trace le concernant,   t  ait-il un officiant dissident exer  ant quelque temps apr  s le d  part de Le Mauviel [48](#) Toutefois Baptiste Cesbron dans *la Petite   glise-    la recherche de pr  tres (1826-1853)*, La geste 2019 mentionne une lettre du 1 d  cembre 1826 du pr  fet des Deux-S  vres adress  e    l'  v  que de Poitiers indiquant l'arriv  e d'un pr  tre    qui s  est donn   pour espagnol, venant de Londres et appartenant    la communaut   de Saint Laurent sur S  vres, il fit halte chez mademoiselle de la Haye Montbault, (Arch du dioc  se de Poitiers boite s8 1) Il aurait fait ensuite halte    Pierrefitte chez l'abb   Couillaud alors absent ? En tout cas, officiellement 1809 est l'ann  e o   un nouveau pr  tre    concordataire    vint tenter l'aventure, l'abb   Guerry.



bapt  me du futur abb   Guerry

Louis Esprit Guerry était né à Mortagne-sur-Sèvre (Vendée) en 1756⁴⁹ Ad 85 Mortagne-sur-Sèvre Registres paroissiaux 1737-1759 2E151/1 ; ex-vicaire ordonné en 1778 à Saint-Christophe-d'Aunis, puis en 1783 à Saint-Hilaire de Mortagne, et en 1790 à La Forêt-sur-Sèvre⁵⁰ Dictionnaire du clergé vendéen, XIIIe-milieu Xxe siècle consultable en ligne sur le site des Ad85.

Il fut d'abord le 16 septembre 1792 vers l'Espagne à bord du *Jeune-Aimée* pour avoir refusé de prêter serment à la Constitution civile du clergé⁵¹ Charles-Louis Chassin, *la préparation à la guerre de Vendée* -P Dupont 1892- t 3- p 97- Prêtres d'abord des Sables à Embarquement des 15 et 16 septembre 1792 « Louis Esprit Guerry, ex vicaire de la Forêt sur Sèvres ». Dupont, 1892. Ayant survécu, il desservait en 1801, Cerizay et ayant refusé le Concordat, recherché, traqué il devint un des prêtres dissidents les plus ardents et aurait eu les pouvoirs de Coucy⁵² Ad 79 -27 f 13- fond sur Marie-Pierre. Selon les documents officiels, il était « fanatique, imbecile et peureux » voire « ignorant et grossier » même si on lui reconnaissait un grand prestige auprès des paysans⁵³ Auguste Billaud « La Petite Église dans la Vendée et les Deux-Sèvres » (1800-1830) Nouvelles Éditions latines 1982. Mais le 1^{er} mars 1808, à six heures du matin, la police encercla la maison de la veuve Chauveau, à La Ronde-Fougère de La Tardière (Vendée), où était caché Guerry. Ce dernier fut alors capturé⁵⁴ Une note dans Ernest d'Hauterive « La Police secrète du Premier Empire. Bulletins quotidiens adressés par Fouché à l'Empereur » tII p 839 « Deux-Sèvres arrestation d'un prêtre dissident ; Guerry ancien desservant de Cerizay, ayant toujours exercé clandestinement ; le préfet demande qu'on l'éloigne ». En 1806, on signala 5 ou 6 prêtres, dont Guerry, de l'arrondissement de Bressuire comme meurtre du gendarme de Courlay « la Police secrète Eموire d'Hauterive et envoyé en prison à Niort. Le ministre Royal demanda le 5 avril qu'il soit emprisonné dans la forteresse de Ham. Mais entre-temps, le 30 mars il s'était soumis, et amnistié le 13 mai⁵⁵ R. P. Jean-Emmanuel B. Drochon « La Petite Église : essai historique sur le schisme anticoncordataire, avec carte et portraits » Paris Maison de la bonne presse, 1894 1894. Gallica il rentra dans la région en même temps que Anne de la Rochejaquelein, tante du combattant et dissidente ayant été exilée à Saintes⁵⁶ Marquis de Moussac, *L'abbé de Moussac, vicaire général de Poitiers (1753-1827) d'après des documents inédits* : un prêtre d'autrefois -Perrin -1911. Le préfet Dupin soupçonnant, certainement à juste raison, que Guerry était imparfaitement soumis ne savait même le nommer. Les habitants de Beaulieu le réclamèrent, mais le sous-préfet de Bressuire fit alors part habilement de son avis au préfet :

« Bressuire 19 avril 1808

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire relativement au Sr Guerry. Je n'ai entendu faire au caractère et la conduite de cet ecclésiastique aucun reproche particulier, qui ne puisse s'appliquer également bien à tout prêtres insoumis. J'observais seulement que Beaulieu est une paroisse du bocage ; et que l'on peut craindre d'y voir quelque dissidence. De plus, c'est une commune pauvre et petite, un curé serait une charge pesante pour les habitants. Peut-être vaudrait-il mieux placer le Sr Guerry dans une commune de la plaine ? La cure de Bagneux est vacante, elle serait peu avantageuse pour lui et je ne craindrais aucun des inconvénients que j'ai, l'honneur de vous exposer. Quoique ces n'ayant rien de bien grave, il semble qu'il vaudrait mieux les éviter ? (à?)

Barante (sous-préfet) à ⁵⁷AD79 25V1

Il est vrai que dans un brouillon d'une lettre destinée au Ministre, Barante avait biffé un passage pourtant fort intéressant sur la situation :

*« Cet ecclésiastique me paraît très fatigué par la vie qu'il a menée depuis quatre ans il dit que lui, ainsi que ses confrères, auraient pris depuis longtemps un parti plus sage sans les sollicitations de quelques paysans d'évôts qui le gardent comme leur plus précieux bien et qui les pourvoyent de toute en abondance »*⁵⁸Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest et des musées de Poitiers : 1957-07

Le 30 avril 1808, l'abbé Guerry fut alors nommé à Bagneux ; et Beaulieu bénéficiait d'un « intérim » de Le Mauviel desservant de Saint-Aubin du Plain. Mais devant l'insistance des bellilociens, dès 1809 Guerry rejoignit Beaulieu.

Comme nous avons déjà pu le voir dans certaines actions de paroissiens et le témoignage de prêtres ; les paroisses les plus dissidentes étaient autant, voire plus, par leurs fidèles que par les prêtres. Certains desservants savaient que prêter le serment au Concordat, voulait dire moins de paroissiens au prochain office⁵⁹ Presque tous les paroissiens de l'abbé Guerin de Breuil-Chaussée ont abandonné sa soumission.

Les paroissiens de Beaulieu semblaient avoir accueilli chaleureusement l'abbé Guerry ; d'autant plus qu'il était cousin de l'abbé Jottreau⁶⁰ Abbé Bénédictrault, *Abrégé historique de la paroisse de Beaulieu-sous-Bressuire*, 1902 - Évariste de Poitiers - Dossier Beaulieu-sous-Bressuire. Certainement par les Albert. leur ancien prêtre exécuté en 1793 (une de ses premières actions fut de faire exhumer l'abbé Jottreau de la cour du château de la Dubrie où il avait été enterré pour l'inhumer dans l'église⁶¹ Abbé Bénédictrault, *Abrégé historique de la paroisse de Beaulieu-sous-Bressuire*, -1902- Évariste de Poitiers - Dossier Beaulieu-sous-Bressuire..) Cet accueil semble une preuve qu'il était revenu au schisme⁶² Et non comme l'écrivait Maurice Poignant dans *le pays du bocage* - Éditions Projets - 1986 le concernant « il fut nommé à Bagneux, puis à Beaulieu-sous-Bressuire où il prêcha avec succès la soumission. La plupart de ses paroissiens regagnèrent grâce à lui le giron de l'église catholique ». Pour confirmation, au mois de novembre 1809, il était l'objet d'une nouvelle poursuite de la part de Dupin, qui dans ses rapports mentionnait « des courses nocturnes, de l'écoutes d'écouteux et de mauvais propos contre la religion et le gouvernement »⁶³ Archives des Deux-Sèvres, Police générale, n° 4814 citée par R. P. Jean-Emmanuel B. Drochon , *La Petite Église : essai historique sur le schisme anticoncordataire, avec carte et portraits* - Paris- Maison de la bonne presse-1894 1894-. Gallica (lettre adressée au conseiller d'état et chargé de la Police générale M Pelet) , mais il s'agit tout de même se faire plus discret que lorsqu'il était à Cerizay.

L'abbé Guerry resta à Beaulieu jusqu'en 1814, année du retour de Louis XVIII. À cette époque, beaucoup pensèrent que le Concordat de 1801 allait être aboli !

Les débuts de la Restauration

Lorsqu'au début de 1814 Napoléon fut vaincu par les armées étrangères coalisées, l'Ouest en profitant pour prendre les armes, le sous-préfet de Bressuire adressa le 23 mars à Boissy d'Anglas une note :

À» Monsieur

Les r  volt  s sont en grand nombre de cet arrondissement ; je l  stime    600 au moins. (  ?) le 22, une bande aussi forte (  ?) parcouru Breuil-Chauss  e, Beaulieu, Chambrouet et autres communes du canton de Bressuire et enleva beaucoup de jeunes gens  [64](#)Ad85 cote 3j8.   »



Louis de La Rochejaquelein

Apr  s la chute de Napol  on, en mai 1814 le marquis de la Rochejaquelein revint    *en tant que commissaire extraordinaire du Roi*    dans les Deux-S  vres et visita les paroissiens du Bressuirais et appela les dissidents les   nobles martyrs de la foi   [65](#)Implant  e    Beaulieu en leur ch  teau de la Dubrie depuis le XVI  me si  cle. Il encouragea les pr  tres dissidents    reprendre publiquement le culte. Et pendant ce temps, les   v  ques anticoncordataires revinrent en France. Ces dissidents et non-dissidents, toujours unis, particip  rent le 16 f  vrier 1816 en l   glise de Saint-Aubin de Baubign      l  enterrement de Louis de La Rochejaquelein tu   au combat des Mathes. Cette p  riode entre 1815 et 1817   tait une p  riode d  attente.

Mais h  las pour les dissidents, le Concordat de 1817 devant stipuler un accord entre le roi de France et le pape et qui devait abolir celui de 1801 ne fut pas vot   par la Chambre des d  put  s. La r  conciliation tant esp  r  e n  eut pas lieu. Il y eut de v  ritables cas de conscience ; surtout que l  attitude de Mgr de Coucy apr  s son retour de son exil en Espagne laissa perplexe les pr  tres qui lui   taient rest  s fid  les. Le retour de Louis XVIII ayant mit fin    sa col  re, l   v  que   tait rentr   dans l   glise concordataire ; et il se trouvait assez ennuy   vis-vis de la Petite   glise. Il aurait m  me ni   sa correspondance avec les pr  tres anticoncordataires[66](#) Baptiste Cesbron, *la Petite   glise-    la recherche de pr  tres (1826-1853)*, -La geste -2019. Ainsi certains anticoncordataires avec lui rejoignirent l  Eglise officielle de France. Mais d  autres rest  rent schismatiques. On parle m  me d  un serment fait en ao  t 1814    Montigny, suite    une rencontre d  une d  l  gation de la Petite   glise avec Mgr de Coucy, o   quelques pr  tres r  fractaires au Concordat, sous l   gide de l  abb   Texier, d  cid  rent de rester dissidents en suivant les paroles dudit Texier :

« puisque notre Évangélique ne nous indique pas ce que nous devons faire, que chacun de vous agisse d'après ses lumières. Pour moi, je ne me rendrai jamais » [67](#) Guy Coutant de Saisseval, *Une survivance de la guerre de Vendée* « la Petite Église du bocage », Éditions Jadault- La Plainelière- Courlay 1994.

Ces prêtres s'attendant sentis trahis par Mgr de Coucy, leur chef de file devint à cette époque Mgr de Thérmines [68](#) Mgr Alexandre Lauzières de Thérmines, Évangélique de Blois avant la Révolution jusqu'à sa mort en 1829.

En ce qui concerne Beaulieu, c'est une période un peu difficile à cerner ; ainsi les dissidents de la commune le 17 avril 1814 entrèrent dans l'Église laissent sans desservant [69](#) Auguste Billaud, *La Petite Église dans la Vendée et les Deux-Sèvres (1800-1830)* Nouvelles Éditions latines 1982. Quid de l'abbé Guerry ? S'attait-il d'être rangé sous le giron de l'Église concordataire ? Faut-il alors abandonner par ses ouailles ? En 1815, nous savons qu'il exerçait à Rœumur, et ne revint jamais dans le Bressuirais [70](#) Il y exerça jusqu'en 1829, *Dictionnaire du clergé vendéen, XIIIe-milieu XXe siècle*, il date de la Châtaigneraie le 17 décembre 1855. Et donc pendant quatre années les paroissiens de la Petite Église, en recherche de culte n'eurent d'autres choix que de suivre les messes clandestines des prêtres dissidents.

Le premier janvier 1816, Le Mauviel fut autorisé au double service sur Saint-Aubin du Plain et Beaulieu [71](#) Ad 79 6v 2o « *tat des desservants autorisés à un double service- Beaulieu* : Le Mauviel François desservant de St Aubin du Plain à indemnité de 200 francs par an » Autorisé depuis le 1^{er} janvier 1816. Lui qui fut tant apprécié durant ses dix années d'office à Beaulieu, jusqu'en 1818, assura avec difficulté une nouvelle fois le culte dans la paroisse.

Même si au vu de son passé à Beaulieu, les dissidents toléreraient qu'il puisse célébrer des offices concordataires, et cela à la différence de biens d'autres communes environnantes [72](#) Notamment à Sain-André sur Sèvres où le desservant de Saint Mesmin n'osait attirer la foudre de Perrière Auguste Billaud, *La Petite Église dans la Vendée et les Deux-Sèvres (1800-1830)*, Nouvelles Éditions latines 1982. Toutefois, il devait subir nombre de contraintes. L'abbé de Moussac vicaire général les décrit dans un rapport adressé au préfet du département datant du 8 juillet 1818. Rapport, qui tout en remerciant l'effort du préfet, regrettait qu'à Beaulieu avec la complicité du maire (Arnault), les « sectateurs de la petite Église » s'attaient emparés de l'Église de cette succursale sans curé, même si elle était pourtant desservie par le curé de Saint-Aubin-du-Plain :

« (à?) Mr le desservant de St Aubin du Plain, est chargé dans les secours spirituels à la succursale de beaulieu en gâtine (sic) qui est sans pasteur ; les dissidents, au nombre desquels et à ce qu'on assure, ou vers lequel penche au moins, M. Le Maire s'en sont emparés et font leurs rassemblements ; oserai-je vous demander de donner un ordre spécial pour qu'il soit remis avec ce qui en dépend, à M Lemauiel.

M. le maire a permis qu'on enlevât de l'Église, tout ce qui est nécessaire au service divin, et cet ecclésiastique lorsqu'il y va, soit pour y dire la messe, soit pour y remplir d'autres fonctions est obligé d'y porter des vases sacrés, des ornements, du linge etc. Il y avait ci-devant pour cette Église une fabrique composée de catholiques qui en gagnaient les revenus. Aujourd'hui se sont les dissidents qui se sont emparés de cette gestion, il ne rend compte à personne et l'Église et le presbytère sont dans le plus mauvais état. J'ai l'honneur de vous prier de faire cesser cet abus (à?) » [73](#) Ad 79 25V1 Note

confidentielle du Vic. GÃ© (de Moussac) de la gÃ©nÃ©ralitÃ© de Poitiers au prÃ©fet des 2 SÃ©vres â??
extrait â?? Poitiers 8 juillet 1818

Les dissidents touchaient donc Ã©galement les revenus des biens de la fabrique⁷⁴ Le 28 septembre 1818 sont Ã©lus au conseil de fabrique Gabriel Besson et FranÃ§ois Enon â?? Archives de la cure de Beaulieu consultÃ©es en 1998. Gabriel Besson Ã©tait dissident. L'abbÃ© de Moussac demanda au prÃ©fet M. le baron de PoyferrÃ© qu'â??il veuille bien donner des ordres spÃ©ciaux pour que le tout soit remis au curÃ© lÃ©gitime⁷⁵ Ad 79 25V1 mais aussi Marquis de Moussac, L'abbÃ© de Moussac, vicaire gÃ©nÃ©ral de Poitiers (1753-1827) d'aprÃ©s des documents inÃ©ditsâ?': un prÃ©tre d'â??autrefois, Perrin 1911 .

La commune fut alors classÃ©e parmi les dix plus Â« dangereuses Â» du dÃ©partementâ?';⁷⁶ Auguste Billaud, *La Petite Ã©glise dans la VendÃ©e et les Deux-SÃ©vres (1800-1830)*, Nouvelles Ã©ditions latines- 1982 et ordre fut donnÃ© de saisir le mobilier de l'Ã©glise. Ã©videmment, les dissidents vidÃ©rent l'Ã©glise avant l'arrivÃ©e des gendarmes. Ã ce moment de tensions, l'abbÃ© Le Mauviel⁷⁷ Il dÃ©cÃ©da Ã Saint-Aubin du Plain le 21 fÃ©vrier 1825 (Ad 79 ec 1825 4^e 246/7) ne voulut plus exercer le culte Ã Beaulieu, et il y eut vacance de prÃ©tre de la Â« Grande Ã©glise Â» Ã Beaulieu.

Mademoiselle de la Haye-Montbault

Nous ne pouvons pas continuer cet article sans faire un apartÃ© sur Mademoiselle de la Haye-Montbault.

Comme Anne de la Rochejaquelein, tante du gÃ©nÃ©ral Henri, fidÃ©le dissidente⁷⁸ Auguste Billaud, *La Petite Ã©glise dans la VendÃ©e et les Deux-SÃ©vres (1800-1830)* â?? Nouvelles Ã©ditions latines - 1982, c'Ã©st lÃ© aussi une femme issue de la noblesse locale qui allait prendre la tÃªte de la rÃ©sistance dissidente Ã Beaulieu : Catherine ThÃ©rÃ©se Victoire de La Haye-Montbault. Membre d'â??une branche cadette d'â??une vieille famille noble implantÃ©e Ã Beaulieu en leur chÃ¢teau de la Dubrie⁷⁹ Son frÃ©re FranÃ§ois RenÃ© y habitait depuis son retour en France en 1800 depuis le XVI^e siÃ©cle, elle y Ã©tait nÃ©e en 1771. Elle s'Ã©tait cachÃ©e Ã Poitiers pendant la RÃ©volution et habitait depuis son retour Ã la PrÃ©vÃ´tÃ©, demeure jouxtant l'Ã©glise. Elle avait fait rÃ©parer Ã ses frais l'Ã©glise et le presbytÃ©re ruinÃ©s pendant les guerres de VendÃ©e. Au fur et Ã mesure que les prÃ©tres dissidents locaux disparaissaient, elle utilisa ses relations et son argent pour en faire venir d'ailleurs. Ainsi, elle fit dÃ©cider des prÃ©tres dissidents des paroisses voisines ou de la VendÃ©e proche de s'Ã©tablir Ã Beaulieu. Mais elle fit venir aussi des prÃ©tres concordataires devenus schismatiques.

L'abbÃ© Pacreau Ã©crivait : Â« mentionnons aussi un prÃ©tre jansÃ©niste qu'elle fit venir du diocÃ©se d'Utrecht (sic) Â»⁸⁰ L'Ã©glise jansÃ©niste d'Utrecht s'Ã©parÃ©e de Rome depuis le 18^e siÃ©cle, Ã©poque oÃ¹ elle avait Ã©tÃ© le refuge des jansÃ©nistes exilÃ©s aprÃ©s la condamnation du jansÃ©nisme et de Port-Royal. Utrecht refusa le rapprochement, ne voulant pas pÃ©renniser ce que la hiÃ©rarchie lÃ©gitime franÃ§aise ne faisait pas. PÃ©rennitÃ© du mouvement anticoncordataire : deux siÃ©cles plus tard, les fidÃ©les de la Â« Petite Ã©glise Â» persÃ©vÃ©rent â?? Entretien avec Bernard Calibat et Jean-Pierre Chantin- Religioscope -31 octobre 2003. / Selon Julien Rousselot, *la Petite Ã©glise des Deux SÃ©vres, permanences et mutations* â?? maitrise d'â??histoire

contemporaine -université Tours- 1996-97 â??Revue dâ??histoire du pays bressuirais nÂ°48 1998 199 : Â« (â?!)Et elle (La Petite Â?glise) ne fait jamais appel aux prÂ?tres ordonnÂ?s par la Petite Â?glise dâ??Utrecht, car lâ??vÂ?que est de tendance jansÂ?niste Â». Â« Cet ecclÂ?siastique arriva chez elle comme pour Â?tre son aumÂ?nier, nâ??ayant aucune connaissance de la dissidence, sâ??Â?tant aperÂ?su, et ayant appris que Mademoiselle nâ??Â?tait point en communion avec lâ??vÂ?que du diocÂ?se et qui ne sâ??agissait de rien moins que dâ??exercer chez elle un ministÂ?re tout Â? fait et publiquement schismatique, il se contenta de dire la messe un dimanche et sâ??en retourna dâ??oÂ? il Â?tait venu et comme il Â?tait venu. Â»⁸¹J. Pacreau, *MÂ?moire sur le schisme de la Petite Â?glise en France spÂ?cialement dans le diocÂ?se de Poitiers*, manuscrit copie -presbytÂ?re Courlay Ce fut certainement un cas exceptionnel, car rappelons-le la dissidence bressuiraise nâ??est pas jansÂ?niste, cela a ainsi souvent empÂ?chÂ? plus de liens avec les Lyonnais anticoncordataires.

Lâ??abbÂ? Vigneron

Câ??est ainsi quâ??en 1819 arriva lâ??abbÂ? Vigneron originaire du Longeron⁸²Il y est baptisÂ? le 19 mars 1748, fils lÂ?gitime de Louis Vigneron et de FranÂ?oise Magnan, (P Louis Rigaudeau (s). M Marie Vigneron) et ancien vicaire insermentÂ? de Saint-AndrÂ? de la Marche⁸³PrÂ?sont lors de lâ??inhumation du 19 septembre 1783 de Delaveau vicaire de Saint AndrÂ? de la Marche : Â« j : vigneron vic. De MontignÂ? Â»(lequel ?) Ad49 (bms 1783). Ses premiers actes semblent dater de dÂ?cembre 1791, un autre en avril 1792, le prÂ?tre desservant Â?tant Durand Â« le nouveau vicaire, Jacques Vigneron, que Urbain Favreau remplaÂ?ait Â? BÂ?grolle, connaissait Saint-AndrÂ? pour y avoir assistÂ? en 1783 aux obsÂ?ques de M Delavau. Quelque peu Â?pre au gain, il fut ravi de prendre possession dâ??un bÂ?nÂ?fice assez bien rentÂ?. Le poste dâ??autres part flattait sa vanitÂ?. Car par Lettres patentes de Louis XVI, du 4 mars 1792, Saint-AndrÂ?-de-la-Marche Â?tait promu chef-lieu dâ??un canton qui englobait Saint-Macaire et La SÂ?guiniÂ?re Â» dans Louis Tricoire, *Saint-AndrÂ?-de-la-Marche : cinq siÂ?cles de vie paroissiale*, impr. FarrÂ? et fils, 1971. : Â« Au dÂ?but de mai 1791, RenÂ? â?? FranÂ?ois Durand et Jacques Vigneron fournirent au dÂ?partement, selon lâ??ordre quâ??il en avait reÂ?su, lâ??Â?tat de leurs revenus respectifs . PrÂ?cieux document qui Â?claire le Livre des recettes de Delavau. La cure de Saint â?? AndrÂ? rapporte par an, charges dÂ?duites, 1.122 livres, 14 sols et 6 deniers ; le vicariat 218 livres, 15 sols Â? et 9 deniers. Vigneron suppliait humblement (câ??Â?tait le 6mai 1791) lâ??Administration de lui payer son traitement pour 1790. De cette annÂ?e-lÃ, il nâ??avait touchÂ?, paraît-il que les 54 livres du Chiron, bÂ?nÂ?fice quâ??il dÂ?tenait de la RenaudiÂ?re. Â». Il fut desservant des Landes-GÃ?nusson de 1795 Ã 1804⁸⁴ Lâ??abbÂ? A. Baraud, *Le clergÂ? vendÂ?en, victime de la RÂ?volution franÂ?aise : notices biographiques des prÂ?tres qui ont survÂ?cu 1790-1850*, 1 janvier 1905 Volume 2 : Â« Pendant la RÂ?volution, Ã partir de 1795, la paroisse des Landes fut desservie par un prÂ?tre courageux, M.Vigneron. M.Champeau, qui devait lui succÂ?der (â?!) Â?tait nommÂ? curÂ? des Landes en 1804 Â« .. Il refusa le Concordat, et le vicaire gÃ?nÂ?ral Paillou ainsi que le prÂ?fet de VendÂ?e Merlet eurent maille Ã partir avec lui. En effet, sâ??estimant victime dâ??acharnement, il protesta plusieurs fois vigoureusement des interdicts que Paillou lui avait faits. Ainsi lorsque celui par acte du 19 novembre 1803 lui notifia lâ??interdiction dâ??officier et lâ??obligation dâ??aller rÃ?sider dans son dÂ?partement de naissance⁸⁵A85 Papiers Merlet (1761-1838) Copie de lettres de Vigneron (dossier Vigneron -Voyneau AD85 2 num 110 /32- 15, il Â?crivit Ã Merlet et se dÂ?fendit de maniÂ?re acharnÂ?e :

« Vous verrez monsieur, qu'à la fin de la dernière lettre m^a Paillou me (mot illisible) de me faire rentrer de force dans le département où¹ je suis n^o : un de mes amis, représentant, m^a a dit que le sol de la République française est la partie de tous les Français, s'il n'y a pas de loi contraire, je vous prie monsieur, de ne pas permettre que je sois troublé dans mes possessions, et de ne pas dispenser, à mon détriment, de la loi qui condamne à deux ans de fer à une amende de 560 francs qui troubleront les acquéreurs ou les locataires des biens nationaux. Je suis ici chez moi et dans mon département je serais chez les autres, si les autres étaient aussi d^a envers moi que m^a. Paillou comment me souffriroient-ils chez eux, puisque m^a Paillou ne veut pas me souffrir chez moi! si m^a. Paillou a le pouvoir de me d^apr^atriser, et qu'il en vienne là, alors je ne vivrai pas ici en qualité de prêtre, mais toujours en honnête homme

(?) voilà que Ms Paillou me d^afend de dire la messe m^ame basse, et m^ame dans ma paroisse, il veut me faire rentrer dans mon département où¹ je n'ai rien tandis que j'ai dans celui-ci au moins une belle habitation, je vous prie monsieur de me marquer s'il y a quelques lois en faveur de M^s Paillou et si je ne puis plus dire la messe chez moi, car je suis toujours prêtre et M^s Paillou avec toute son autorité ne me d^apr^atriserà jamais (?) sign^e votre humble et tr^s obⁱssant serviteur Vignerons résidant et propriétaire de Lande Genusson 15 juillet 1803⁸⁶ Ad 85 Papiers Merlet (1761-1838) Copie de lettres de Vignerons (dossier Vignerons -Voyneau AD85 2 num 110 /32- 15.

Seguin, desservant de la Gaubretière écrit en octobre 1803 sur Vignerons :

« le voile est déchiré, nos non conformistes ne gardent plus de mesures, et se montrent tout d^avoués à mgr de courci. Dimanche dernier je fis régis pour faire une sépulture dans l'église des Landes. Mr Vignerons que j'allai pour voir auparavant par amitié et par une espèce de bienséance me fit fermer l'entrée de sa maison. Il déclara intrus et schismatiques de sa propre autorité, ceux qui se permettent d'exercer le St ministère sans sa permission, qu'il accorde ou, refuse selon qu'il est affecté. Il tache de persuader aux habitants de cette paroisse qu'il vaut mieux qu'ils enterrent leurs morts sans sépulture ecclésiastique et qu'ils privent leurs enfants des cérémonies du baptême, que de s'adresser à nous, qui ne sommes, selon lui que des intrus. Il commence à faire sa cour aux grands pour s'en servir dans le besoin. Sans doute que l'impudence ne sera pas épargnée contre les prêtres qui auront la témérité de desservir les Landes (?) (pages déchirées) »⁸⁷ Ad 85 Papiers Merlet (1761-1838) Correspondance avec les ecclésiastiques -Laurent-Gabriel Paillou 2 Num 110/32-5

Merlet lui ordonna toutefois de quitter le département avant le 31 août, le 30 Paillou demanda s'il était toujours aux Landes s'inquiétant qu'il n'arrive pas ce qui se produisait dans les Deux Sèvres avec les conscrits⁸⁸ Ad 85 Papiers Merlet (1761-1838) 2 Num 110/32-4.

Il fut ainsi signalé le 8 novembre 1803 au sous-préfet de Montaigu comme un des plus ardents prêtres anticoncordataires des Landes-Genusson, et fut victime d'une campagne de diffamation et d^anonc^e pour être une personne de « m^aurs scandaleuses et de probité plus que suspecte » par le préfet Merlet. Une lettre du sous-préfet de Montaigu au maire de la ville, datée du 10 Messidor an XIII (29 juin 1805), annonce l'arrivée la veille de Vignerons, ancien desservant des Landes-Genusson et qu'il était à surveiller ! La lettre précise également ceci :

« M. Vignerons m'a témoigné le désir de faire un voyage, pour ses intérêts, du côté de Montfaucon (Maine-et-Loire) et avoir besoin d'aller dans son ancien domicile aux Landes, pour se procurer des meubles. »⁸⁹ Dictionnaire du clergé vendéen, XIIIe-milieu XVe siècle, « notice biographique sur Vignerons, Jacques Jean (1748-1820) » rédigée par : J. Artarit, J. Rivière consultable sur le site de Ad 85

Un rapport de gendarmerie daté de 1809 indique alors qu'il résidait à Tiffauges et qu'il était « malséant sous tous les rapports, il fréquente ce qu'il y a de plus crapuleux et de plus mauvais sujets dans la commune (certainement des dissidents) » 90 Auguste Billaud, *La Petite Église dans la Vendée et les Deux-Sèvres (1800-1830)* - Nouvelles Éditions latines - 1982 [90].

Il était en résidence surveillée à Aizenay en 1810, et aumônier, surveillé, de l'hôpital de Napoléon en 1813 91 *Dictionnaire du clergé vendéen, XIIIe-milieu XIXe siècle*, « notice biographique sur Vigneron, Jacques Jean (1748-1820) » rédigée par : J. Artarit, J. Rivière consultable sur le site de Ad85. À la Restauration, après un passage au Pin en 1816 92 R. P. Jean-Emmanuel B. Drochon, *La Petite Église : essai historique sur le schisme anticoncordataire, avec carte et portraits* - Paris - Maison de la bonne presse - 1894 1894- Gallica : « Ce Vigneron était un prêtre dissident, étranger au pays. En 1816, il se fixa au Pin, près de Cerizav, paroisse vacante depuis la mort de M. Ballard, mort en prison. Il était presque toujours ivre, et les Dissidents eux-mêmes le chassèrent du Pin après l'avoir souffert onze mois parmi eux. C'est alors qu'il vint à Beaulieu, où il mourut vers 1820, au village de la Garrelière. (Notice manuscrite sur la paroisse tm 1 Fin.) », il arriva à Beaulieu. On peut estimer son arrivée vers octobre 1818, date où un rapport anonyme annonce qu'un dissident s'est emparé de l'église et du presbytère 93 AD79 25V1 une note du 21 octobre 1818 indique qu'un dissident s'est emparé de l'église et du presbytère de Beaulieu. Aucun nom n'est donné. Cela est confirmé par une nouvelle élection du conseil de fabrique où en fait partie Gabriel Besson adjoint au maire et dissident 94 Gabriel Besson et François Enon élus le 28 septembre 1818 selon les archives de la cure consultées en 1998.

À peine était-il installé que le 3 avril 1819, Pastureau conseiller de la préfecture de Niort, méconnaissant le problème de la dissidence en rejeta la responsabilité sur Le Mauviel n'ayant pas assuré les offices, et déclara qu'il faudrait « fermer les yeux et paraître ignorer ce qui se passe » 95 Archives nationales f19 5600 Lettre du 30 mars 1819 de Pastureau à Mgr Soyer lettre citée dans Billaud. L'œuvre de Soyer protesta énergiquement tout en disculpant Le Mauviel, et s'attoua que la préfecture puisse laisser la cure à un insoumis. L'œuvre de Luçon adressa au ministre de la Police, un courrier fort peu amène concernant Pastureau mettant un garde les rapports fielleux de personnes non au fait du problème et signala le cas Vigneron 96 Archives nationales Lettre de Soyer à Decazes du 4 avril 1819 ibid..

Pendant ce temps, des habitants de Beaulieu non dissidents écrivirent au ministre de l'Intérieur, Elie Decazes :

« (à?) Ces pretres (dissidents) parcourent nos campagnes de maison en maison, de jour et de nuit ; ils font leurs offices en chambre où ils disent messe, vâpres, baptisent, marient, avec mpris des autres pretres qui offices dans les Églises des paroisses. Ils occasionnent des rassemblements considérables de peuples de leur partie, ils font la morale où ils ne cessent de vaumir les plus grandes indignités contre le Souverain Pontife de l'Église Pie 7 où ils ne cherchent qu'à troubler les esprits, souvent le mari avec la femme, le frère avec la sœur ; ils soutirent l'argent des maisons ; souvent par les femmes »

Roffard propriétaire Deschamps cultivateur

Renault agriculteur Lelong fabricant » 97 Ibid. N'ayant pas eu en main le document, doute concernant les signatures, aucunes traces de ces patronymes à cette période. Est-ce que Renault est Arnault ? et Roffart

un Geffart ? Des noms du conseil de fabrique ne fut trouvés pour cette période que Pierre Brémaud., Jean Olivier élus en 1810 et Gabriel Besson et François Enon élus le 28 septembre 1818»

Le ministre de la Police ordonna alors par courrier du 13 avril⁹⁸ Lettre de Decazes à Pastureau ibid. que Vignerot fut évacué de la commune, et le 17 mai 1819 le sous-préfet écrivait à son supérieur :

« Conformément à la lettre que vous m'avait fait l'honneur de m'adresser le 29 du mois dernier, j'ai fait signifier au prêtre dissident Vignerot la défense d'occuper l'église et le presbytère de Beaulieu. Je lui avais fait remettre préalablement la lettre que vous lui aviez écrite pour l'engager à se réunir à la communion de l'évêque diocésain, et à laquelle il a jugé à propos de ne point répondre. Après quelques difficultés de sa part et quelques démarches auprès de moi de celle du maire et de quelques uns des habitants de Beaulieu, il s'est d'terminé à obéir à mon injonction et il a cessé d'occuper le presbytère comme l'église de cette commune. Les clefs sont maintenant entre les mains du maire qui, d'après vos ordres, j'ai fait défense de le remettre à aucun dissident. Je lui ai aussi recommandé de recoller l'inventaire du mobilier de l'église et de le mettre en lieu sûr ».

Mr le Mauviel ayant persisté dans son refus de desservir la paroisse de Beaulieu, ce sont les prêtres de Bressuire qui maintenant exercent les fonctions du culte (à?)» ⁹⁹AD79 25V1

Monseigneur de Bouillé, évêque récemment nommé pour le diocèse de Poitiers après avoir visité cette partie du diocèse avait tout essayé pour faire revenir les prêtres dissidents au sein de l'église. Il leur adressa plusieurs suppliques et réussit à faire venir dans le giron de la Grande Église quelques-uns. C'est à ce moment que l'abbé Joubert de Boismé et la grande majorité de ses paroissiens quittèrent la dissidence¹⁰⁰ La majorité des paroissiens le suivirent notamment parce que la marquise de La Rochejaquelein et son jeune fils le soutinrent. L'énorme respect, voir la dévotion que provoquait ce nom dans la paroisse fut nécessaire, en plus de l'estime que les paroissiens éprouvaient pour leur desservant.. Mais malgré une dernière supplique de l'évêque aux prêtres anticoncordataires, supplique qui fut sans grand effet :

« Je vous ai conjuré de reconnaître pour votre pasteur l'évêque que l'église vous envoie et qui est en communion avec toute l'église. Des avertissements si tendres et si paternels n'ont pas produit sur vous l'effet que je devais en attendre. La visite de cette partie de mon diocèse, où vous exercez votre funeste influence, m'a ravi le doux espoir de votre retour à l'unité. Il faut que les fidèles que vous avez entraînés dans le schisme apprennent de nous, qui sommes leur véritable pasteur, que vous n'exercez auprès d'eux qu'un ministère de mort. Si vous pouviez lire dans mon cœur, vous verriez que ce n'est que dans une profonde affliction que j'emploie envers vous des moyens de sévérité. Je veux vous en donner une nouvelle preuve en différant jusqu'au 15 juillet l'époque de la manifestation publique de votre interdit. Je vous engage à examiner encore cette affaire aux pieds de votre crucifix et en présence de l'éternité. Pensez aux reproches que vous adresserez, au jour du jugement dernier, tant à vous-mêmes que vous pourriez sauver et que vous avez perdues » ¹⁰¹R. P. Jean-Emmanuel B. Drochon « La Petite Église : essai historique sur le schisme anticoncordataire, avec carte et portraits » Paris Maison de la bonne presse-1894 1894- Gallica

Le 21 juillet 1820, l'évêque fit paraître une ordonnance qui se terminait par :

« (à?) Il est pénible pour un père d'user de sévérité envers des enfants tendrement aimés ; mais les progrès de la contagion le demandent. Il ne faut pas qu'au jour où le Pontife éternel nous

demandera compte des Œuvres commises à nos soins, ceux qui auront pœu puissent nous reprocher un coupable silence. À ces causes, le saint nom de Dieu invoquœ, nous avons ordonnœ et ordonnons ce qui suit :

*Nous dœclarons interdits : 1œ MM. Perriœre, Guœniveau, Legrand, Texier, Vigneron, Couillaud et Aubin, prœtres qui exercent publiquement les fonctions du saint ministœre à Saint-Andrœ, Combrand, Montigny, Courlay, Beaulieu, Pierrefitte et Scillaœ, dœpartement des Deux-Sœvre à»[102](#)R. P. Jean-Emmanuel B. Drochon, *La Petite œglise : essai historique sur le schisme anticoncordataire, avec carte et portraits, Paris - Maison de la bonne presse- 1894 1894- Gallica,**

et en mœme temps, il nomma lâabbœ Audebert comme prœtre desservant de Beaulieu qui arriva dans cette paroisse accompagnœ par le doyen de Bressuire. Il prit aussitœt possession de lâœglise et du presbytœre sans que la population nœosa intervenir cette fois, il est vrai quœil avait le soutien du maire Arnault. Une de ses premiœres actions fut le 16 mai 1820 de faire lâœinventaire des biens de la paroisse en prœsence du conseil de fabrique et lâabbœ Hœlie de Bressuire. Il constata le dœlabrement de lâœglise dont il manquait de nombreux ornements, et qui ne possœdait plus de drap mortuaire, de pierres sacrœes sur les autels, ni de custode[103](#)Abbœ Bœnœtrault, *Abrœgœ historique de la paroisse de Beaulieu-sous-Bressuire, 1902 œvœchœ de Poitiers œ Dossier Beaulieu-sous-Bressuire.œ* Heureusement la fabrique dœtenait encore des rentes en blœ et en avoine sur les hameaux du Verger, la Gareliœre et la Dubrie. Il œcrivit œ son œvœque la mœme annœe :

*œ« Le conseil de de fabrique de Beaulieu, œ lâœhonneur de supplier votre Grandeur de sœintœresser pour lui auprœs du roi, afin dœobtenir de sa Majestœ trœs Chrœtienne un secours nœcessaire pour subvenir œ ses besoins trœs pressantsœ .[104](#)Abbœ Bœnœtrault, *Abrœgœ historique de la paroisse de Beaulieu-sous-Bressuire, 1902 œvœchœ de Poitiers œ Dossier Beaulieu-sous-Bressuire..**

Toutefois le gouvernement de Louis XVIII sachant que parmi ses plus fidœles se trouvaient les dissidents temporisa souvent les demandes du pape et celles des instances catholiques franœsaises. Comme le rœsumait fort bien M de Vallœ le sous-prœfet de Bressuire :

*œ« Ces sont de les plus royalistes de la population. Cœest parmi les dissidents quœon rencontre principalement les anciens Vendœens toujours fidœles œ leur devise œ« Dieu et le Roiœ , couverts des honorables blessures quœils ont reœçues en combattant pour ces deux objets de leur adoration et de leur respect œ» [105](#)Guy Coutant de Saisseval avait œmis cette hypothœse dans *Une survivance de la guerre de Vendœe œ« la Petite œglise du bocage œ» œditions Jadault- La Plaineliœre- Courlay 1994.**

La gendarmerie nœintervint souvent que pour des altercations entre le clergœ catholique et les dissidents qui venaient gœnœralement de tentatives des prœtres catholiques de rœcupœrer les clefs des œglises dœtenues par la population dissidente. Ainsi lâabbœ Vigneron, aprœs son expulsion de lâœglise paroissiale nœallœt pas plus loin quœune ferme voisine, la Gareliœre, oœ¹ il exerœsa son culte clandestinement jusquœœ sa mort en septembre 1820[106](#)Ad 79 ec Beaulieu sous Bressuire 4 E 29/7 .

Maire de Beaulieu arrondissement
de L'Essonne de Département de Deux-
Sèvres le huit Septembre Mil huit Cent Vingt
Acte de décès de Jacques Vigneron prêtre
décédé le jour précédent à Sept heures
du matin âgé de soixante-trois ans
né au longeron arrondissement de Montfaucon
Département de Meuse et Loire, Sur la
Déclaration a été faite par Marie
Victoire Vigneron qui est la petite fille
de Meurt a Saint André de la Marche
arrondissement de Montfaucon Département de
Meuse et Loire Déclaré savoir Signe
Marie victoire vigneron
Constater par M^{oy} Louis Arnault
Maire Jurent les fonctions d'officiers
publics de l'état civil Arnault
Maire

Acte de décès de l'abbé Vigneron en 1820
(Archives des Deux-Sèvres)

L'abbé Audebert, prêtre concordataire nouvellement nommé dans cette paroisse profita de ce décès et cette «vacance» pour commencer alors une vaste campagne de conversions. Il avait aussi l'exploit de réunir autour de lui quelques habitants, finalement las de ces querelles, et avec ces derniers continua la lutte qu'il avait commencée contre l'abbé Vigneron et une grande majorité de la population.

Pour s'attirer leurs sympathies, il décida de s'attaquer à un symbole : la rénovation de la vieille église du XII^e siècle, en partie en ruine depuis la destruction du bourg en 1793. Ses efforts allèrent payer. Ainsi dès 1820, il put célébrer une cinquantaine de communions, dont de nombreux enfants de paroisses dissidentes n'ayant pas de desservants concordataires¹⁰⁷ Ad 86 registres de catholicité de Beaulieu (se trouvent des enfants de Saint-Porchaire, Brétignolles, Breuil-Chaussée, Voultegon). Il multiplia les processions, et augmenta les conversions.



Paysans de la Vendée. de Francisque Grenier de Saint-Martin, Francisque (1828) Musée Carnavalet

Le temps passait, les prêtres anticoncordataires historiques d'accrochaient les uns après les autres, ainsi ce fut le tour du vénéérable Pierre Texier en 1826. Plus de six mille personnes assistèrent à son enterrement à Courlay. Ce fut difficile pour beaucoup de fidèles spirituellement d'accepter le culte laïque, et de s'aligner sur la tendance orthodoxe qu'allait suivre Courlay [108](#) Après les épisodes malheureux des abbés Maisonneuve et Bernier cf Baptiste Cesbron, *la Petite Eglise - la recherche de prêtres (1826-1853)* - La geste - 2019. Pendant un temps, ils utilisaient de l'eau

bâtonite ou des hosties préparées par les derniers prêtres avant leur décès¹⁰⁹« Pârennité du mouvement anticoncordataire : deux siècles plus tard, les fidèles de la « Petite Eglise » persévèrent »? Entretien avec Bernard Callebat et Jean-Pierre Chantin ». Ils continuèrent les célébrations comme au XVIIIe en les célébrant en français, toutefois sans consécration. Le baptême était et même des mariages sans bénédiction de prêtres¹¹⁰Un des plus populaires prêtres dissidents de la région installée aux Aubiers.

Entre la peur d'être schismatique et celle du salut de lui-même certains se convertirent. François Marillaud¹¹¹ était fils de René et Françoise de Forestier de Lessert, et avait épousé une Texier née des combattants vendéens alliée aux Texier lui-même avait bien écrit lorsqu'il se « changea » :

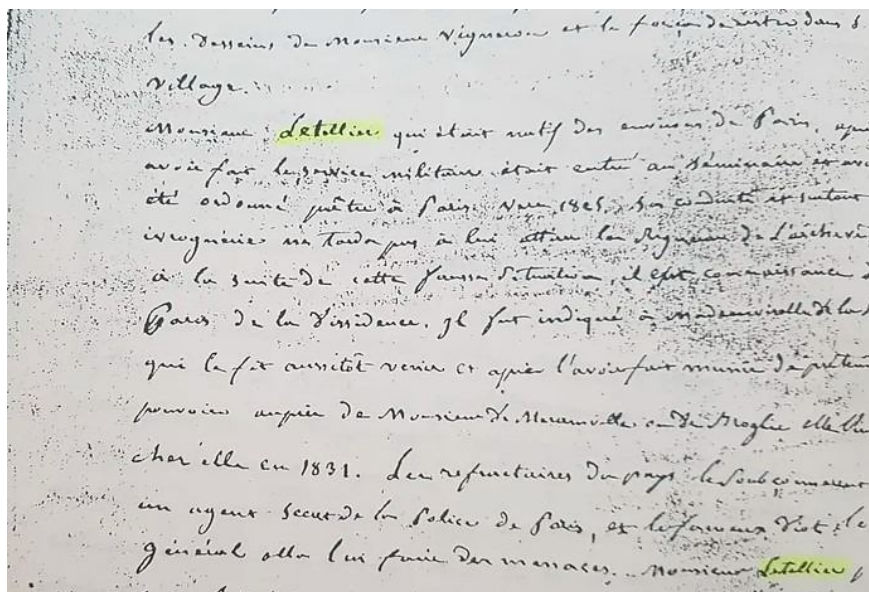
*« quelle triste alternative en effet pour un chrétien : ou bien être à la merci des mauvais prêtres exerçant un ministère de mort, ou bien vivre sans sacrement, sans Eucharistie, sans mariage et mourir sans confession. »*¹¹²Une lettre du pape et une conversion en pays dissident, Vendée typographie ouest cie 1891 citée dans revue d'histoire

Il y eut bientôt une comparaison entre deux visions de la dissidence, celle qui souhaitait un prêtre coïte de coïte, quitte à ce qu'il fut concordataire à un moment (on les appellera plus tard les « relâchés »), et celle qui pour rester dans la ligne originelle se mit à accepter de devenir « laïque » (ils seront nommés les « orthodoxes »)¹¹³Julien Rousselot dans « la petite église des Deux Sèvres, permanences et mutations » maîtrise d'histoire contemporaine université de Tours- 1996-97- Revue d'histoire du pays bressuirais n°48- 1998 199 parle de tendance idéologique orthodoxe celle de l'abbé Texier et sa famille ensuite considérant avec mépris les prêtres venus d'ailleurs et les « relâchés » suivant les prêtres Lethellier, Ozouf. Un troisième groupe existerait les « rigoristes » représentaient surtout à Breuil-Chaussée autour de leur prêtre Beaunier. Ce dernier groupe considérait le pape comme hérétique, alors que les deux autres groupes lui sont encore fidèles.. De la première tendance, se trouvait Mademoiselle de La Haye-Montbault. Une fois de plus, elle fut la tête de la dissidence de Beaulieu. De par son statut social, elle pouvait recevoir les quelques grands noms de la dissidence encore vivants. Ainsi l'abbé Pacreau écrivait :

« Les abbés de Brogle, et de Marcinville étaient des prêtres dissidents résidant ordinairement en Angleterre le premier s'occupant peu de religion, lui-même était plus ardent donc cette matière. De temps à temps ces Messieurs venaient à Paris et dans la Vendée quelques communautés et quelque parents. Ils ne manquaient pas de passer à Beaulieu chez la demoiselle de La Haye qui leur faisait et leur faisait faire des réceptions quasi épiscopales données dans son par logis par les dissidents » de la localité, en général les schismatiques s'appuyaient fortement sur ces deux personnages parce qu'ils avaient des noms marquant »

De son désir incessant d'avoir un prêtre, elle fit venir nombre d'étrangers, entendons par là étranger à la région, qui inspiraient souvent du rejet de la part des quelques prêtres dissidents locaux encore vivants, mais aussi des catholiques qui pensaient que la dissidence disparaîtrait elle-même par le décès des derniers célébrants historiques. Ces officiants vinrent souvent de manière temporaire baptisant tous les nouveaux-nés et consacrant des mariages

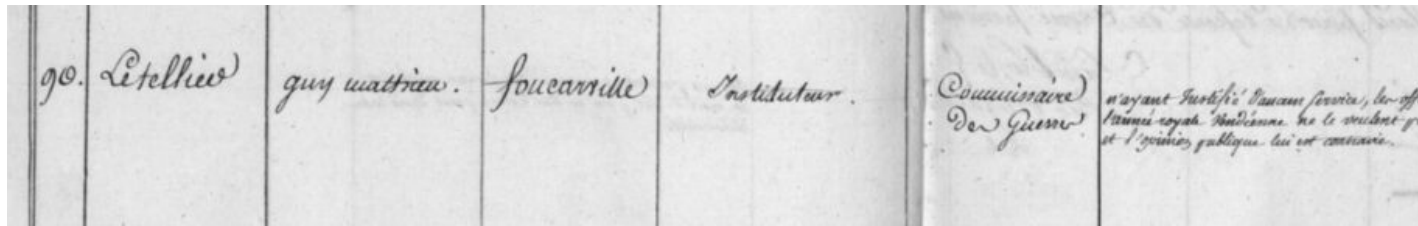
comme Fossey, Jean-Baptiste Maisonneuve¹¹⁴ Voir Baptiste Cesbron, *la Petite Église- la recherche de prêtres* (1826-1853), -La geste -2019 originaire de Lyon, mais « il resta peu de temps ne pouvant pas trop s'entendre avec la susdite demoiselle »¹¹⁵ J. Pacreau, *Mémoire sur le schisme de la Petite Église en France spécialement dans le diocèse de Poitiers*, manuscrit -copie presbytère Courlay, Gaud, Perrault de Fontenay-le-Comte? Mais face à la forte personnalité de l'abbé Audebert, aucun ne resta¹¹⁶ Auguste Billaud, *La Petite Église dans la Vendée et les Deux-Sèvres* (1800-1830) -Nouvelles Éditions latines -1982? Dans cette période de recherche de prêtre, Beaulieu était toujours à grande majorité dissidente¹¹⁷ Constat pour 1830 « Mais Beaulieu et Clazay sont toujours en grande majorité dissidente » Julien Rousselot, *La petite Église des Deux Sèvres, permanences et mutations* -maîtrise d'histoire contemporaine université- Tours 1996-97- Revue d'histoire du pays bressuirais-n°48 -1998 -1999..



Extrait des Mémoires de l'abbé Pacreau

L'abbé Letellier ¹¹⁸ L'abbé Pacreau disait de lui « monsieur Letellier qui était natif des environs de Paris après avoir fait les services militaires était entré au séminaire et avait été ordonné prêtre à Paris vers 1825, sa conduite et surtout son ivrognerie ne tarda pas à lui attirer les (?) de l'archevêque à la suite de cette fausse situation, il eut connaissance à Paris de la dissidence. Il fut indiqué à Mademoiselle de la Haye qui le fit aussitôt venir et après avoir fait munir de prétendus pouvoirs auprès de Monsieur de Mauville et De Broglie, il vint chez elle en 1832. »[mf]

Le 23 décembre 1829, Mademoiselle de La Haye-Montbault parvint à faire venir auprès d'elle un prêtre qui allait enfin tenir tête : l'abbé Guy Mathieu Letellier ou Lethellier. Il était né vers 1762 à Rauville la Place (arrondissement de Valognes). Il aurait participé aux guerres de Vendée sous le nom de « Guy Mathieu » ¹¹⁸ AD 85 SHD XU 39-31 ? Extrait de l'État nominatif d'anciens combattants résidant dans la Manche et le Calvados, en date du 5 février 1815 et aurait demandé sans succès la croix de Saint-Louis et le brevet de commissaire des guerres.



la demande de pension de Letellier

Il fut officiellement ordonné le 20 mai 1826 à Meaux¹¹⁹Liste sur Le clergé originaire du diocèse de Meaux pendant l'épiscopat de M. de Cosnac 1819 1830 Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins (1912)- Gallica. Mais Mgr de Thérmines aurait reçu sa rétractation : « quinze ou seize mois après avoir été reçu prêtre »¹²⁰« Journal des presbytères et des fabriques, Volume 2 / » Il a toujours été dit que Mgr Thérmines n'avait jamais ordonné de prêtres. Il est vrai qu'il n'avait pas ordonné des novices du Lyonnais car pour lui ils étaient dissidents d'orientation jansénistes et convulsionnaires ». Voir Pénitencier du mouvement anticoncordataire : deux siècles plus tard, les fidèles de la « Petite Église » persévèrent ? Entretien avec Bernard Callebat et Jean-Pierre Chantin »/ selon J. Pacreau « Maître sur le schisme de la Petite Église en France spécialement dans le diocèse de Poitiers, » manuscrit -copie presbytère Courlay il : « aurait reçu de prétendus pouvoirs auprès de Monsieur Le Maranville et de Broglie ». Il exerça à Nandy (Seine-et-Marne) en 1826 puis à Voinsles (Seine-et-Marne) de 1826 à 1827 et interdit à chaque fois comme attaché à la Petite Église¹²¹Liste sur Le clergé originaire du diocèse de Meaux pendant l'épiscopat de M. de Cosnac 1819 1830, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins -(1912) -Gallica. Il aurait été condamné à Valognes pour avoir enseigné sans diplôme¹²²Journal des presbytères et des fabriques ? Volume 2. Il s'installa donc à La Garelière et dès fin décembre 1829 commença à y célébrer des messes dissidentes ? Les autorités réagirent aussitôt, car dès le 5 janvier 1830, le Procureur du Roi à Bressuire dénonça ce « nouvel intrus » au ministre de l'Intérieur qui ordonna alors une enquête. Une note de police datée du 23 janvier 1830 disait de lui qu'il :

« (à ?) Demeurait à Paris, rue des Petites-Écuries, n° 18, dans un mauvais hôtel garni, qui n'est habitée que par des filles prostituées ; il s'abandonnait au vin et à la débauche la plus honteuse.

C'était un procède assez connu, trouver tout ce qui pouvait discréditer l'ennemi, quitte à altérer la vérité.

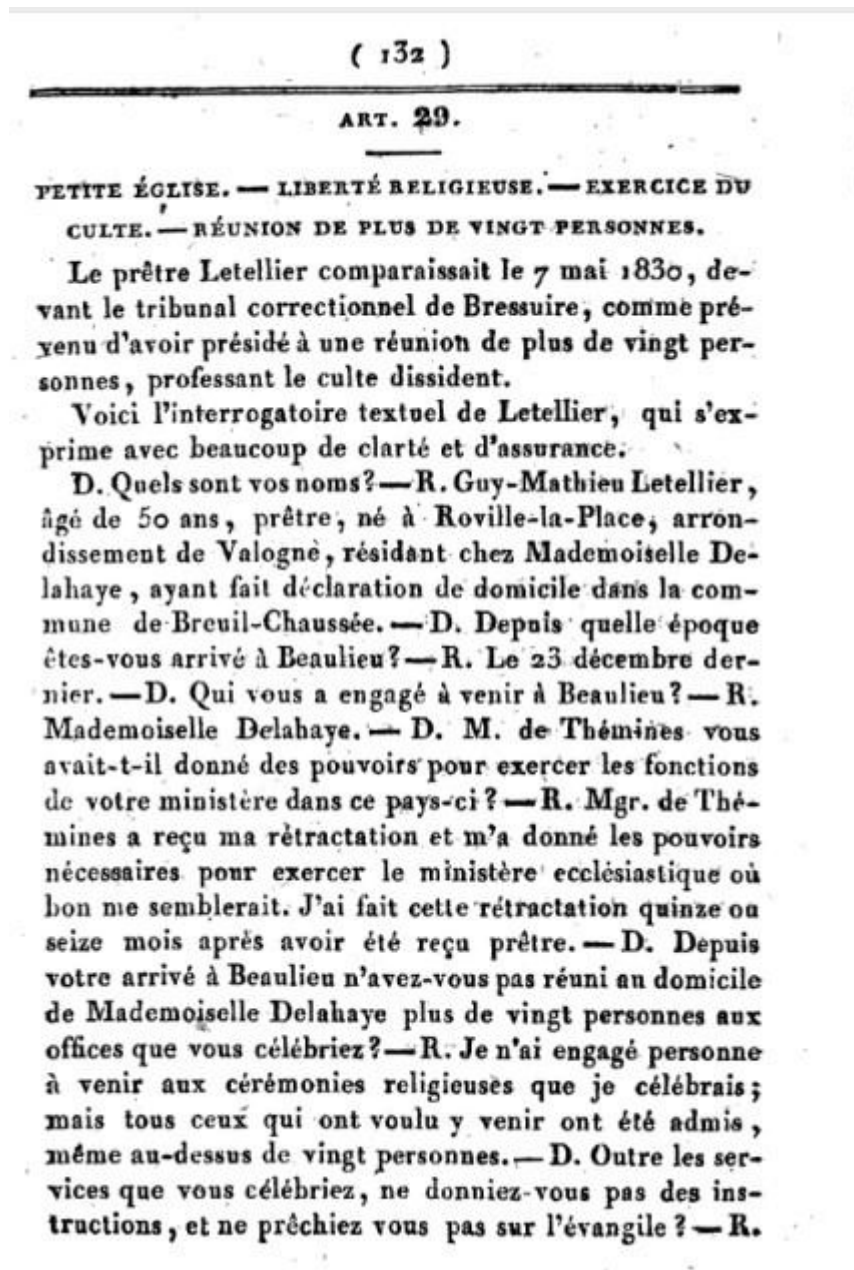
Le ministre de l'Intérieur décide d'agir :

« on a pu se montrer conciliant à l'égard des vieux curés dissidents en raison de leurs souffrances et de leurs fidélités passées mais cette indulgence serait faiblesse coupable à l'égard des étrangers attirés uniquement par l'appât du gain »¹²³En référence Archives nationales n° 79 9767 lettre du 16 janvier 1830 Auguste Billaud , La Petite Église dans la Vendée et les Deux-Sèvres (1800-1830) ? ? Nouvelles Éditions latines -1982

Le procureur demanda alors à Letellier de quitter la région, ce qu'il refusa, il fut traîné en justice devant le tribunal correctionnel de Bressuire le 30 avril et le 7 mai 1830¹²⁴Ad79 3U1. Lors de sa première comparution, il y était en tant que prévenu d'avoir prêté à une réunion de

plus de vingt personnes, professant le culte dissident en infraction à l'article 5 de la Charte constitutionnelle et à l'article 291 du code pénal. Il reconnut n'avoir engagé personne à venir aux cérémonies religieuses qu'il célébrait. Mais que toutes celles voulant y venir étaient admises même si le nombre de vingt personnes était dépassé. Il expliqua sa position en tant que prêtre reconnaissant le pape et non le Concordat :

« on peut reconnaître le pape, sans approuver tous ses actes ; le concordat ne s'applique qu'à l'Église de France, et non à l'Église universelle. » [125](#) Journal des presbytères et des fabriques- Volume 2 à 1830



Journal des presbytères et des fabriques : recueil mensuel
Volume 2

À l'issue du procès, il fut condamné à 60 francs d'amende, et se vit interdire toute réunion sous prétexte de culte. Il fit appel de cette décision, appel qui fut porté devant le tribunal de Niort et qui confirma en son audience du 11 juin, le jugement du tribunal correctionnel de Bressuire¹²⁶. *Journal des presbytères et des fabriques* Volume 2 1830. L'arrêt fut publié dans la presse locale à la grande joie des catholiques. Les dissidents et Mademoiselle de La Haye-Montbault crièrent au scandale¹²⁷ AD79 3U1. Le jugement alla en cassation lors d'une audience du 19 août :

« L'article 5 de la Charte constitutionnelle, en proclamant que chacun exerce son culte avec une pleine liberté, a-t-il abrogé l'article 291 du code pénal, qui déclare que toute réunion de plus de vingt personnes, qui s'assemble un jour fixe dans un but religieux, doit obtenir préalablement l'autorisation du gouvernement ».

Le pourvoi fut rejeté avec une conclusion laissant sous-entendre qu'un changement de loi serait opportun :

« Attendu que l'article 291 du Code pénal n'a point été abrogé par l'article 5 de la Charte constitutionnelle ;

Ce que cet art 291 n'a point eu pour but de gêner le libre exercice d'un culte, mais a eu pour objet de soumettre à des mesures de surveillance une réunion de vingt personnes ; quelque soit d'ailleurs le but de cette réunion, fût-il politique, religieux, littéraire ou de toute autre nature.

Attendu que tant que les lois sont en vigueur, il est du devoir de la Cour de cassation d'en ordonner l'exécution ;

Attendu que le jugement attaqué, en faisant l'application au sieur Letellier des art. 291 et 292 du code pénal n'a pas violé les dispositions de l'article 5 de la Charte ; Rejette le pourvoi ».

La Gazette des tribunaux (journal de Jurisprudence et des débats judiciaires) du 20 août 1830 publia le compte-rendu de cette audience et dans sa conclusion en appela aussi à un changement :

« le moment n'est-il pas venu pour le gouvernement de provoquer cette abrogation ? De mettre la législation de l'empire en harmonie avec notre constitution nouvelle ? Quel moment plus opportun que celui où on s'occupe d'organiser toutes ses libertés ? La liberté des cultes ne sera jamais complétée tant que l'article 291 n'aura pas disparu du Code pénal » ¹²⁸ Gazette des Tribunaux, journal de jurisprudence et des débats judiciaires 20 août 1830 n°1562

Pendant ce temps, comme le culte lui fut aussi interdit chez Mademoiselle de La Haye Montbault, Letellier l'exerça donc à la Garellière. Entre-temps, Labourd le prêtre dissident desservant de Cirières, par peur de poursuites du gouvernement pour menées antimilitaristes quitta sa paroisse le jour de la Fête Dieu¹²⁹. La Fête-Dieu, ayant lieu 60 jours après Pâques, est une fête religieuse importante et chère pour les dissidents. En 1830 ce fut le jeudi 10 juin. Et n'importe tant qu'un des rares prêtres dissidents à encore exercer dans la région, ce jugement procura de la notoriété à l'abbé Letellier. Les adeptes de la Petite Église de tout le département affluèrent à La Garellière où il continua à prêcher. On signala bientôt plusieurs milliers de fidèles ! Pour faire face à l'affluence, Mademoiselle de La Haye-Montbault décida même de

financer la construction d'une chapelle dissidente Ã quelques dizaines de mÃtres de lâ?Ãglise
130De petite taille pouvant accueillir cinquante personnes, comme la grande majoritÃ, elle est
discrÃte dans le but de passer presque inaperÃue! lasses et ayant d'autres soucis en ce
dÃbut d'ÃtÃ 1830, les autoritÃs dÃcidÃrent de laisser faire.

§ III.

L'art. 291 du C. pén. est-il, malgré l'art. 5 de la charte constitutionnelle, applicable aux réunions de plus de vingt personnes ayant pour objet l'exercice d'un culte dissident, non reconnu par l'état? (Rés. aff.)

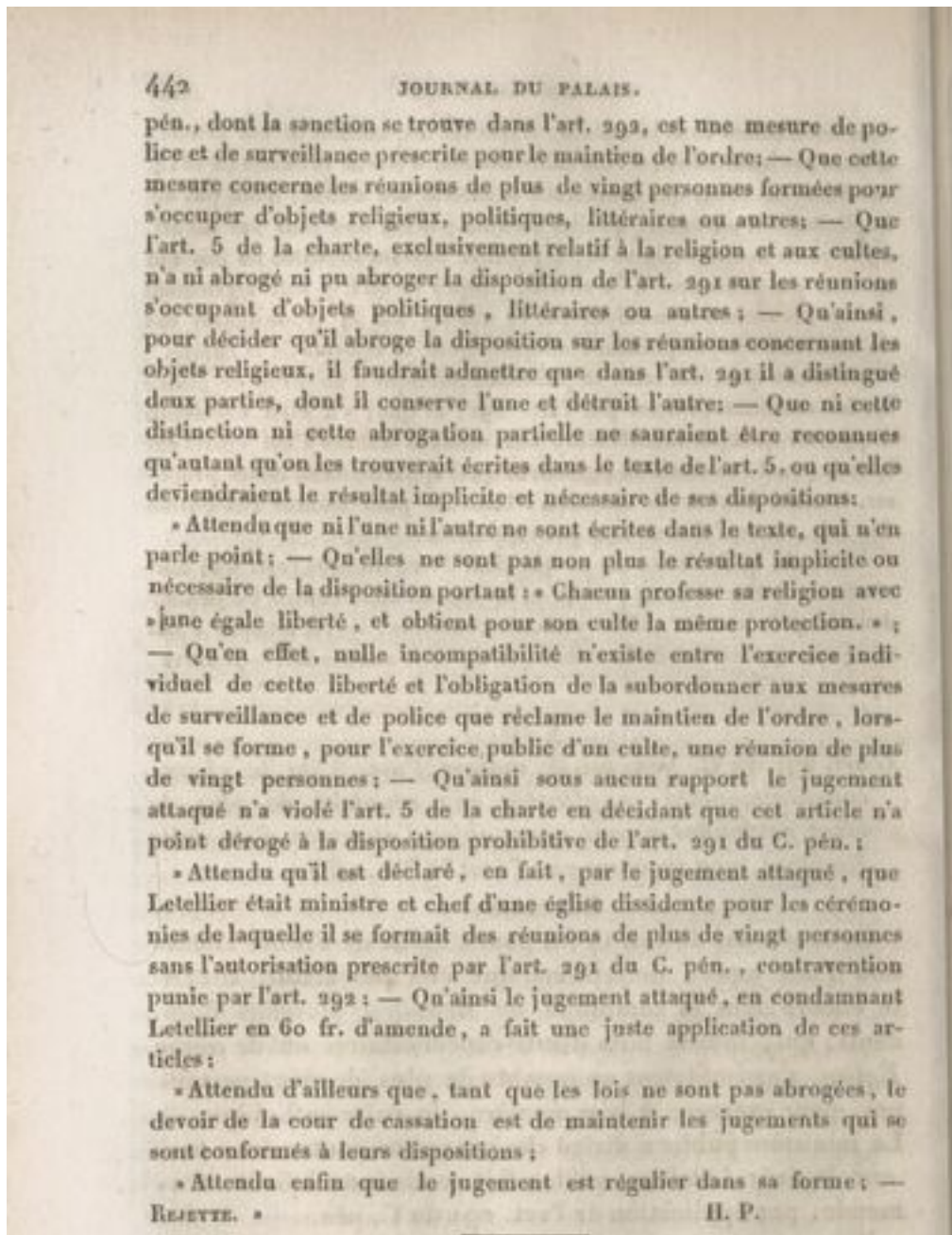
LETELLIER.

Le concordat de l'an 10 fut pour l'Église de France l'occasion d'une espèce de schisme qui n'est pas éteint. Il existe encore dans la commune de *Beaulieu* plusieurs dissidents, qui, sous le nom d'anti-concordataires ou de *petite Église*, s'assemblaient au nombre de plus de vingt personnes, pour exercer, à leur manière, le culte catholique. — Le ministère public a dirigé des poursuites contre leur passeur, le sieur *Letellier*, qu'il a fait condamner à 60 fr. d'amende, par application de l'art. 291 du C. pén.

Pourvoi en cassation de la part du sieur *Letellier* pour fausse application de l'art. 291 du C. pén., et violation de l'art. 5 de la charte constitutionnelle.

Du 19 août 1830, ARRÊT de la section criminelle, M. de *Bastard* président, M. *Ollivier* rapporteur, M. *Guerry* avocat, par lequel :

« LA COUR, — Sur les conclusions de M. *Voysin de Gartempe*, avocat-général; — Attendu que la prohibition portée par l'art. 291 du C.



Journal du palais t3 de 1830

Fin juillet 1830 une nouvelle Révolution éclata et opposa les partisans du roi en place Charles X aux partisans du futur Louis-Philippe. À Beaulieu, les habitants étaient majoritairement légitimistes. Pourtant au printemps 1831 l'abbé Letellier aurait affiché ses opinions philippiques par quelques paroles favorables à Louis Philippe, pensant très certainement que ce nouveau gouvernement abrogerait ce fameux article 291. Des dissidents qui étaient majoritairement légitimistes auraient abandonné à ce moment-là ? Une autre raison est mentionnée par l'abbé Pacreau :

« Les rōfractaires du pays le soupçonnèrent d'être un agent secret de la Police de Paris, et le fameux Diot le général alla lui faire des menaces »¹³¹J. Pacreau, *Mémoire sur le schisme de*

la Petite Église en France spécialement dans le diocèse de Poitiers, manuscrit -copie presbytère Courlay, de sympathie philippiste, on en arrive à agent du gouvernement ? Réalité ou moyens pour le discréditer ?

Il est vrai que depuis un certain temps des troupes de chouans reprenaient alors les armes dans les environs sous les ordres du légitimiste « général Diot » [132](#) Jean Guiot né à Courlay le 24 juin 1790, soldat napoléonien, déserteur ancien domestique des La Rochejacquelein porte les armes en 1815 contre Napoléon, comme lieutenant de cavalerie devint gendarme à cheval des Deux-Sèvres, récompensé par une Légion d'honneur ? Cabaretier à Boismé, recruta facilement une bande en 1832, et malgré quelques victoires la guerre n'eut pas lieu, même si après l'arrestation de la duchesse de Berry les accrochages durèrent un temps, obligeant les autorités à prendre des mesures :

« Le bocage est inondé de troupe. Notre petite ville de Bressuire, qui ne compte que 1 500 âmes, est écrasée de logemens de guerre ; depuis près de deux mois, les passages se succèdent presque sans interruption, et les maisons ont généralement quatre, six, huit et jusqu'à dix militaires à loger ; quelques-unes en ont reçu douze ou quatorze. Des passages de 7 à 800 hommes chaque jour se succèdent. Il n'y a pourtant plus dans l'arrondissement que 100 à 150 fractaires. » [133](#) Selon le témoignage d'un nommé Vergnaux habitant le coût commun de Breuil-chaussée, et adjoint au maire de la commune ayant eu une perquisition en règle de son habitation, comme toute celle du hameau perquisition faite par un détachement du 1^{er} régiment de 20 hommes commandée par un sous-lieutenant et cantonnée à Beaulieu. *Gazette de France* du 17 juillet 1831 reprenant un article de la gazette d'Anjou



Le général Diot

Le 17 juin 1831 Diot Â« *qui semble d'ailleurs pris de vin* Â», donna quatre jours Â l'Â« instituteur de Breuil-Chaussée, Â«tranger Â la région pour quitter le pays et alla menacer Letellier¹³⁴Jean Robert Colle, *la chouannerie de 1832 dans les Deux-Sèvres*, Éditions Lezay 1948.

D'après Pacreau :

Â« Monsieur Letellier (fit) ses plaintes Â aux autorités militaires de Bressuire pour veiller Â sa sûreté, envoya une compagnie de soldats s'installer sans le bourg de Beaulieu Â»

Ainsi un détachement du 1^{er} régiment de 20 hommes commandé par un sous-lieutenant était cantonné Â Beaulieu depuis au moins le 25 juin 1831, date où ils perquisitionnèrent le hameau du Coût dépendant de Breuil-Chaussée, mais proche de quelques centaines de mètres de Beaulieu ¹³⁵La quotidienne du 10 juillet 1831 repris dans *Gazette de France* en juin 1843. Vergnaux adjoint au maire de Breuil-Chaussée démissionna et sa lettre de protestation parue dans la presse. Notons que le marquis de la Haye-Montbault, neveu de la protectrice des dissidents, était un légitimiste qui cachait régulièrement en son château de la Dubrie les membres de la bande de Diot et avait eu droit Â une perquisition d'novembre 1830¹³⁶Le 28 novembre 1830 L'adjoint au maire de Beaulieu, Louis Talbot accompagna les gendarmes d'Argenton et de Cerizay au château de la Dubrie dans l'espoir d'y trouver des armes. Ad 79 4M6/7. Heureusement pour Letellier, lorsque Diot revint le 11 juillet 1831, la gendarmerie lui fit face. Des coups de feu furent échangés, Diot rebroussa chemin sans insister¹³⁷Jean Robert Colle, *la chouannerie de 1832 dans les Deux-Sèvres*, Éditions Lezay -1948. Suite Â cet incident, de nombreux dissidents se détournèrent de Letellier, certainement par peur et ses unions eurent Â partir de l' moins de succès¹³⁸Auguste Billaud , *La Petite Église dans la Vendée et les Deux-Sèvres* Â (1800-1830), Nouvelles Éditions latinesÂ» 1982.

Car les troubles durèrent dans la région et Â Beaulieu même après l'arrestation de la Duchesse de Berry. Ainsi près de la commune, deux soldats furent attaqués par une bande de chouans (celle de Diot ?) le 30 septembre 1833 et furent dépouillés de leurs vêtements¹³⁹Maurice Poignat, *histoire des communes des Deux-Sèvres, le pays de Bocage*, Edition projet- 1986. Et quelque temps plus tard, le 4 janvier 1834, huit hommes armés ont sillonné les bourgs de Beaulieu et de Nueil¹⁴⁰Lettre de Mr de Guîtres capitaine de gendarmerie au préfet des Deux-Sèvres datant du 10 janvier 1834 AD 85 4M6/11 :

Â« Niort, le 10 janvier 1834

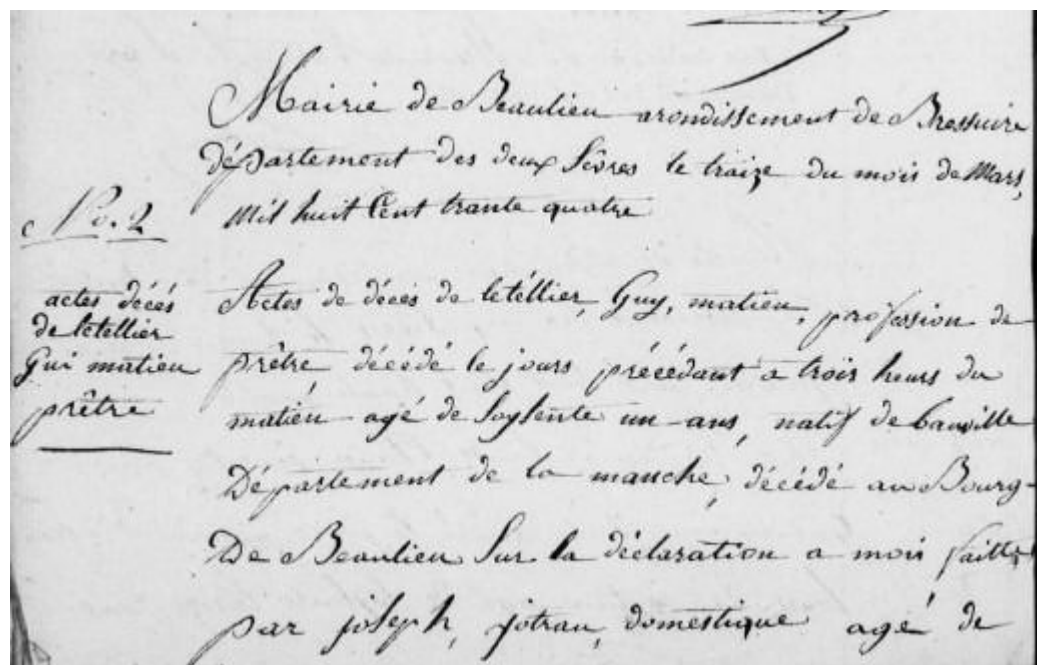
Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que le lieutenant de Bressuire m'a informé que, Samedi passé, 4 du courant, huit hommes armés de fusils de munitions et de chasse ont été vus entre les bourgs de Beaulieu et de Nueil sous les Aubiers arrondissement de Bressuire, la gendarmerie aussitôt instruit de cela se mis Â leur poursuite, mais toutes recherches ont été inutiles :

Le capitaine de gendarmerie GuîtresÂ«

Puis le 17 du même mois vers les 18 heures, des chouans armés se sont présentés à Beaulieu, cinq sont entrés chez Mlle de la Haye-Montbault à la Prévôté et trois chez Arnault l'ancien maire de la commune où ils ont demandé à boire et à manger ; ils y auraient molesté une jeune ouvrière de Bressuire¹⁴¹ Selon Jean Robert Colle, *la chouannerie de 1832 dans les Deux-Sèvres*, Éditions Lezay- 1948, elle se nommait Urbaine Davaud de parents libéraux et aurait été violée par les trois chouans, pour repartir vers minuit dans les bois de Brétignolles¹⁴² Lettre du conseiller d'arrondissement Leclerc de Bressuire au préfet Ad85 4M6/11. Ils revinrent le 23 janvier¹⁴³ Lettre du sous-préfet de Bressuire au préfet du 23 janvier 1834 « ils (les chouans) sont encore revenus ces jours-ci à Beaulieu où ils ont passé la nuit » Ad85 4M6/11 et même se seraient fait servir à manger à la Garelière.

Recherchaient-ils l'abbé Letellier ? Car c'est à la Garelière qu'il avait exercé le culte dissident et à la Prévôté de Mademoiselle de la Haye-Montbault qu'il devait, en tant qu'un des trois derniers prêtres dissidents du Bressuirais, le 13 mars de cette même année de 1834 ¹⁴⁴Ad 79 EC Beaulieu-sous-Bressuire (Deux-Sèvres, France) Dc 1803-1835 4 E 29/7 .



Mairie de Beaulieu arrondissement de Bressuire
Département des Deux Sèvres le treize du mois de Mars,
Mil huit cent trente quatre

Actes de décès de Letellier, Guy, marié, profession de
Guy Mathieu prêtre, décédé le jour précédent à trois heures du
matin, âgé de soixante un ans, natif de Bressuire
Département de la Manche, décédé au Bourg
de Beaulieu sur la déclaration à moi faite
par Joseph, jötan, domestique âgé de



quante trois ans demeurant au Bourg-
de Beaulieu, Second témoin Né, —
Coutin journalier âgé de cinquante ans, —
demeurant aussi au Bourg de Beaulieu, et nous
Somme transporté atturé du fait, nous Somme —
transporté sur le dit lieu, les deux témoins de l'acte
ne savoir signer, Constater par moi André Gabilly
maire faisant les fonctions d'officier de l'état civil en
au partie, Gabilly
maire

Acte de décès de l'abbé Letellier (archives des Deux-Sèvres)

Après leurs visites de janvier, plus jamais il n'y eut d'cho d'un autre passage de chouans à Beaulieu.



Photo (prise en 1998) de la tombe de l'abbé Letellier

Dans les écrits sur la Petite Église venant très souvent de prêtres catholiques vilipendant les schismatiques, Letellier est toujours indiqué comme un intrigant au passé trouble, précurseur de la venue de prêtres de peu de valeur, voire d'escrocs comme Maisonneuve, Bernier¹⁴⁵ Baptiste Cesbron, *la Petite Église- À la recherche de prêtres (1826-1853)* -La geste -2019! Mais était-il réellement ? Certes, il n'était pas originaire de la région, et avait d'abord prêté serment au Concordat. Mais de par sa présence durant cette période, Beaulieu resta en grande majorité une tendance dissidente et résista beaucoup mieux que de nombreuses communes aux alentours¹⁴⁶ Julien Rousselot, *la petite Église des Deux Sèvres, permanences et mutations*, maîtrise d'histoire contemporaine université -Tours 1996-97 -Revue d'histoire du pays bressuirais- n°48 1998 -1999. Notons toutefois que c'est le canton de Cerizay qui est devenu le cœur de la dissidence. . Il est vrai que les autorités catholiques pour lutter contre les officiants dissidents avaient abandonné la force contre le dissident. C'était toutefois un jeu dangereux, car il fallait faire attention de ne pas donner des arguments aux anticléricals du reste de la France qui méconnaissaient la particularité locale de la Petite Église¹⁴⁷ Baptiste Cesbron, *la Petite Église- À la recherche de prêtres (1826-1853)* -La geste -2019.

Pendant ce temps, l'abbé Audebert le prêtre de la Grande Église de Beaulieu ne savait pas vaincu et les demoiselles de Letellier furent l'occasion pour lui d'organiser une grande procession dans Beaulieu et de dresser fièrement une croix de bois sur une place centrale du bourg, comme d'autres plantent un drapeau en terre conquise [148](#) Registres de la fabrique consultés en 1998 à la cure de Beaulieu.



Photographie (de 1993) de la Croix
(aujourd'hui disparue)

Durant le règne de Louis-Philippe, les autorités sachant que c'était justement une région légitimiste [149](#) *Le Constitutionnel* du 10 octobre 1843 lors d'un article récapitulatif sur les troubles du Bressuirais de 1832-34 publia un avis du maréchal de camp Mocquery commandant la subdivisions de Bressuire :

« Des chouans se montrent de nouveau en bandes armées ; les ennemis occultes de la dynastie de juillet exagèrent à dessein leur nombre et profitent de leur apparition pour jeter du désordre et de l'inquiétude ans la population/ Une vingtaine de ces brigands ont été vus ces jours derniers dans l'arrondissement de Bressuire, sur les commune du Pin, Bretignoles (sic) Gouray (sic) et Boismé (?) »
« ne souhaitant pas créer plus de heurts laissèrent les partisans de la Petite Église tranquille, d'autant plus qu'elle officiait maintenant dans des chapelles privées.



Chapelle dissidente de Beaulieu en 2020

[Lire la suite et fin](#)

Notes

- 1
Christelle et FrÃ©dÃ©ric Augris, *Histoire d'une commune du bocage : Beaulieu-sous-Bressuire* -1999 -Familiaris (Ã©puisÃ©)
- 2
. FrÃ©dÃ©ric Augris *les consÃ©quences du Concordat dans une petite commune du bocage des Deux-SÃ©vres, en territoire historique de la VendÃ©e Militaire : Beaulieu-sous-Bressuire* publiÃ© dans Â« JournÃ©e historique de LegÃ© Â» du 30 juin 2001 autour du Concordat de 1801 -textes rÃ©unis par l'abbÃ© Chanteau -Association des Amis de LegÃ©- 2001
- 3
Â« PÃ©rennitÃ© du mouvement anticoncordataire : deux siÃ©cles plus tard, les fidÃ©les de la Â« Petite Ã©glise Â» persÃ©vÃ©rent Â» â?? Entretien avec Bernard Callebat et Jean-Pierre Chantin â?? Religioscope â?? 31 octobre 2003
- 4

Précisons que la petite Église des Deux-Sèvres n'était absolument pas janséniste, cela rattachait ses liens avec celle du Lyonnais notamment.

- 5
Bressuire ne le sera pas
- 6
Cantons d'avant la réforme de 2015
- 7
Auguste Billaud, *La Petite Église dans la Vendée et les Deux-Sèvres (1800-1830)* à??
Nouvelles Éditions latines -1982
- 8
Jean-Joseph Mestadier Évêque constitutionnel des Deux-Sèvres de 1791 à 1793, il traqua les nobles et les insermentés et accompagna François-Joseph Westermann en Vendée. Il se démit en novembre 1793. Après la Terreur, puis en 1801, il tenta sans succès de récupérer son siège épiscopal. Retiré à Coulon près de Niort devient avocat et maître d'école jusqu'à sa mort en 1803.
- 9

La différence de l'évêque de Luçon et les prêtres de cet évêché qui firent rapidement revenir les ouailles dans la Grande Église. Lire Julien Rousselot, *La petite Église des Deux Sèvres, permanences et mutations* à?? maîtrise d'histoire contemporaine université -Tours 1996-97- Revue d'histoire du pays bressuirais n°48 -1998/199

- 10
Jean-Pierre Chantin, *Anticoncordataires ou Petite Église ? Les oppositions religieuses à la loi du 18 germinal an X Chrétiens et sociétés*. à?? Religioscope 31 octobre 2003 -
<http://journals.openedition.org/chretienssocietes/3827>
- 11
Jean-Pierre Chantin, *Anticoncordataires ou Petite Église ? Les oppositions religieuses à la loi du 18 germinal an X*, à?? Chrétiens et sociétés -
<http://journals.openedition.org/chretienssocietes/3827>
- 12
Témoignage de Soyer « M de Marigny fut pris dans une métrairie près de Cerisay ; Stofflet avait promis à M Soyer l'ainé qu'il ne lui seroit fait aucun mal, il lui en donna sa parole d'honneur. Le curé de Saint-Laud arriva, eut avec Stofflet une conversation qui dura vingt minutes, et Stofflet envoya un capitaine pour fusiller M. de Marigny. Le premier envoyé n'avait ordre que de l'arrêter. C'est là sans doute une grande tache à la gloire de Stofflet; mais il faut se rappeler que les trois généraux Charrette, Stofflet et Marigny s'étaient promis de ne pas s'abandonner, sous peine de la vie » à?? Antoine-Eugène Genoude, *Voyage dans la Vendée et dans le midi de la France ; suivi d'un Voyage pittoresque en Suisse*/ Lire aussi entre autres les mémoires de Poirier de Beauvais, il y indique l'influence de Marigny dans cette partie de l'Ouest insurgé
- 13
M. Chatry, *Le linceul de Marigny* à?? SV n°154 à?? mars avril -1986
- 14
Guy Coutant de Saisseval avait émis cette hypothèse dans *Une survivance de la guerre de Vendée à la Petite Église du bocage* , Éditions Jadault- La Plainelière- Courlay -1994 et

Baptiste Cesbron fait la même constatation dans *« la Petite Église - la recherche de prêtres (1826-1853) »* - La geste -2019

- 15
Paroisse d'Angers
- 16
Cette famille sur plusieurs générations fut un pilier de la Petite Église, voir Guy Coutant de Saisseval, *une famille Vendéenne de Courlay durant la Révolution* - les Texier - Éditions Jadault- La Plainelière- Courlay 1990 / Guy Coutant de Saisseval, *Une survivance de la guerre de Vendée - la Petite Église du bocage* - Éditions Jadault- La Plainelière- Courlay 1994
- 17
Pour mieux appréhender, cette partie de la Vendée militaire lire l'article La disgrâce du général d'Autichamp
- 18
Guy Coutant de Saisseval, *Une survivance de la guerre de Vendée - la Petite Église du bocage*, Éditions Jadault- La Plainelière- Courlay 1994
- 19
« Petite Église : deux siècles de dissidence religieuse » -Article de la Nouvelle République -Publié le 25/05/2018
- 20
Baptiste Cesbron dans *la Petite Église - la recherche de prêtres (1826-1853)* -La geste 2019 : *« En passant d'une commune dissidente presque classique en 1805, Courlay mérite le titre de capitale de la Petite Église en concentrant presque 35% de la population dissidente en 1865 »*
- 21
Christelle et Frédéric Augris, *Histoire d'une commune du bocage : Beaulieu-sous-Bressuire* -1999 -Familiaris (Éditions)
- 22
Abbé Benoît Traut, *Abrégé historique de la paroisse de Beaulieu-sous-Bressuire-1902-Événement de Poitiers* - Dossier Beaulieu-sous-Bressuire/ Lire l'article, François Jottreau, un curé sous la Révolution
- 23
Gilles François Le Mauviel était fils d'un Gilles meunier. A la mort de son père, son frère aîné devint son tuteur en 1783 (AD61 acte notarié Lonlay-l'Abbaye (Orne, France) 04/24/1784 - 09/29/1784 4E158/100)
- 24
Il prononça ses vœux à 23 ans en 1786 et devint religieux aux Cordeliers de Clisson jusqu'en 1790 -18 juin 1790, *statistique des franciscains dans la Loire-Inférieure à l'époque de la révolution*, Revue de Bretagne et de Vendée, Volumes 5 - 6 1879. Il aurait été vicaire du Mouzillon selon un état du clergé constitutionnel cité dans le diocèse de Nantes pendant la Révolution-t 2 de Alfred Lallier -1893.
- 25
Liste des prêtres du département des Deux-Sèvres qui méritent la confiance du gouvernement et jouissent de l'estime publique du préfet Dupin adressée au ministre de l'Intérieur 19 fructidor an IX (5 septembre 1801) Archives nationales f19 866
- 26

Auguste Billaud dans *La Petite Église dans la Vendée et les Deux-Sèvres- (1800-1830)* à??
Nouvelles Éditions latines -1982 dira en conclusion : « la dissidence constitue en 1960 comme
en 1830, un fait social et religieux qui marque le Bressuirais. Ce fait est-il au début du XIX
inéluctable ? Non C'est un ensemble de conjonctures fâcheuses, de coïncidences
fortuites, et non par là une révolution fatale d'un état d'esprit, qui a jeté tout un peuple
dans le schisme »

• 27

Selon dossier SHD XU 33-13 aux Archives Nationales Soldat blessé à Beupreau en 1794
était sous la division de d'Autichamp. Même si à plusieurs reprises, il est dit comme non
dissident, il avait au moins envers eux de grandes sympathies. Son adjoint Besson par contre
l'est. (tableau de M de Vallée dressé le 21 octobre 1818 à l'usage du préfet montrant
que la plupart des communes du bressuirais ont des maires et adjoints dissidents, sauf Beaulieu,
Boismé et Pierrefitte où l'adjoint seul est dissident Ad 79 25V1) Sa fille épousa en 1824 le
fils de Jean Ménard ancien chef de division des armées Vendéennes

• 28

J. Pacreau, *Mémoire sur le schisme de la Petite Église en France spécialement dans le
diocèse de Poitiers*, manuscrit -copie presbytère Courlay. Pacreau était prêtre desservant de
Courlay envoyé par le diocèse de Poitiers après le décès de Texier

• 29

AD79-25V1 lettre de Le Mauviel à Redon du 30 janvier 1804

• 30

Simon Camille Dufresse (1762 -1833) ancien commandant au théâtre Molière, général de
brigade ; il avait le commandement des Deux-Sèvres de 1799 à 1806 (vainqueur de la bataille
des Aubiers) -Lieutenant-colonel Herlaut, *Le Général baron Dufresse (1762-1833-Revue du
Nord- tome 13 à n°51-août 1927*

• 31

Auguste Billaud, *La Petite Église dans la Vendée et les Deux-Sèvres- (1800-1830)* à??
Nouvelles Éditions latines -1982

• 32

à Niort, en date du 2 floréal an XII « les conseils municipaux de 66 communes de ce
département ayant unanimement voté pour faire frapper une médaille en l'honneur du
Premier Consul, le préfet a pris un arrêté qui approuve les susdites déclarations &
ordonne qu'elles seront adressées au ministre de l'intérieur, pour être remise sous les
yeux du Premier Consul » -Journal de Paris-Volume 8/ JO des Deux-Sèvres an 12

• 33

Claude-François-Antoine Dupin (1767-1828), né à Metz fut le premier préfet des Deux-
Sèvres, il épousa Louise Sébastienne Gély veuve de Danton. Il prit une
rapprochement tout en sachant être ferme. Il fut fait officier de la Légion d'honneur et baron
d'Empire.

• 34

Auguste Billaud, *La Petite Église dans la Vendée et les Deux-Sèvres (1800-1830)*, Nouvelles
Éditions latines 1982. Sources AN F19 5695 à?? lettre du Préfet Dupin à Portalis le 11 prairial
an XII

• 35

Selon le dossier de demande de la veuve de Gabriel Besson, nous savons qu'il participa aux
conflits de 1793 comme commissaire pour les vivres et fut détenu à Niort et serait « mort de
fatigue de la guerre de 1815 » (Ad79 R 69-1) il décéda à Beaulieu le 3 novembre 1823 à

75 ans ! (AD 79 EC Beaulieu-sous Bressuire 4E29/7)

- 36
Auguste Billaud Â« La Petite Ã?glise dans la VendÃ©e et les Deux-SÃvres (1800-1830) Â»-
Nouvelles Ã©ditions latines -1982
- 37
AD79 4M13/1
- 38
R. P. Jean-Emmanuel B. Drochon, *La Petite Ã?glise : essai historique sur le schisme anticoncordataire, avec carte et portraits* , Paris Maison de la bonne presse, 1894 1894. Gallica.
Notons que pourtant proche parent de dissidents, ce prÃtre catholique fut fort peu amÃne vis-
Ã-vis de la Petite Ã?glise.
- 39
ÃvÃ©chÃ© de Poitiers â?? Dossier Beaulieu-sous-Bressuire
- 40
AD79 4m13/1
- 41
Brunet desservant des Aubiers nâ??avait pas signÃ© le serment, il avait failli se faire arrÃªter par
les gendarmes et ne devait sa libertÃ© quâ??Ã ses paroissiens sâ??Ã©tant interposÃ©s. Il
attendait dÃ©sespÃ©rÃ©ment des consignes de Mgr de Coucy tout en entretenant une
correspondance avec Barral.
- 42
Victor Bindel Â« Histoire religieuse de la France au XIXe siÃcle Histoire religieuse de
NapolÃ©on ; lâ??Ã©glise impÃ©riale Â» â?? 1940 lettre de Barral Ã Portalis de Poitiers datant
du 28 aoÃ»t 1804- Archives Nationales- f19 5695
- 43
Nouvel Ã©vÃ©chÃ© oblige, ces prÃtres Ã©taient souvent originaires de la Vienne et avaient
prÃtÃ© serment Ã la Constitution civile de ClergÃ©. Lâ??a priori resta longtemps, car durant la
seconde partie du XXe siÃcle certains anciens de Beaulieu disaient que les Â« gens de la
Vienne Ã©taient de peu de religionÂ» .
- 44
Auguste Billaud, *La Petite Ã?glise dans la VendÃ©e et les Deux-SÃvres (1800-1830)* Nouvelles
Ã©ditions latines 1982 : dans un Ã©tat destinÃ© au ministre de la Police du prÃ©fet Dupin, notÃ©
dans la classe des Â» fanatiques Â» prÃ©dicant forcenÃ©, ennemi dÃ©clarÃ© de la conscription
et du culte public, ayant une grande part aux outrages faits aux prÃtres soumis. Ce prÃtre
abreuÃ© de dÃ©goÃ»ts, a Ã©tÃ© forcÃ© dâ??abandonner la commune, et Ã sa sortie, Gazeau
a sonnÃ© les cloches en carillon pour tÃ©moigner la joie publique Â» AD79 4M13/1- Gazeau
mÃ©tayer de Beaulieu demande Ã se retirer Ã la Chapelle Gaudin
- 45
Concernant cette affaire de Courlay, voir entre autres Ernest dâ??Hauterive, *La Police secrÃte
du Premier Empire. Bulletins quotidiens adressÃ©s par FouchÃ© Ã lâ??Empereur : Â« 530 â??
Deux-SÃvres. Jugement. Les complices de lâ??assassinat des deux gendarmes de Courlay,
commis en janvier 1806 , ont Ã©tÃ© traduits Ã la cour spÃ©ciale des Deux-SÃvres annonÃ§ant
que le jugement a Ã©tÃ© rendu le 18 de ce mois : RenÃ© Marot et Galland, chefs de la bande,
condamnÃ©s Ã mort ; J-B Marot, frÃre du prÃ©cÃ©dent, Baudu, Gelot, Guichet, Boissonnot, Ã
8 ans de fers ; deux autres, Desbordes et Nairaud, acquittÃ©s et maintenus en arrestation pour
autre affaire Â»*
- 46

« Dâ??un point de vue tant symbolique que réaliste, les membres de la Petite Église vivent dans un univers où¹ les haies, les bosquets et les chemins encaissés servent de bornes. Les contacts entre les familles et les autres hameaux existent, mais ceux avec l'ensemble national sont infiniment plus réduits. Ceci renforce l'individualisme assez prononcé chez les dissidents. Les fermes isolées et les rapports épisodiques entre les habitants font que les préoccupations essentielles tournent autour de l'environnement proche et des activités agricoles » Julien Rousselot, *la petite Église des Deux-Sèvres, permanences et mutations* maitrise d'histoire contemporaine -université de Tours- 1996-97 -Revue d'histoire du pays bressuirais n°48- 1998/199

• 47

Abbé Bénédict, *Abrégé historique de la paroisse de Beaulieu-sous-Bressuire*- 1902 - Éditions de Poitiers - Dossier Beaulieu-sous-Bressuire.

• 48

Toutefois Baptiste Cesbron dans *la Petite Église- la recherche de prêtres (1826-1853)*, La geste 2019 mentionne une lettre du 1 décembre 1826 du préfet des Deux-Sèvres adressée à l'Assemblée de Poitiers indiquant l'arrivée d'un prêtre « qui s'est donné pour espagnol, venant de Londres et appartenant à la communauté de Saint Laurent sur Sèvres, il fit halte chez mademoiselle de la Haye Montbault, (Arch du diocèse de Poitiers boîte s8 1) Il aurait fait ensuite halte à Pierrefitte chez l'abbé Couillaud alors absent

• 49

Ad 85 Mortagne-sur-Sèvre Registres paroissiaux 1737-1759 2E151/1

• 50

Dictionnaire du clergé vendéen, XIIIe-milieu XXe siècle consultable en ligne sur le site des Ad85

• 51

Charles-Louis Chassin, *la préparation à la guerre de Vendée* -P Dupont 1892- t 3- p 97- Prêtres d'opportunités des Sables - Embarquement des 15 et 16 septembre 1792 « Louis Esprit Guerry, ex vicaire de la Forêt sur Sèvres ». Dupont, 1892

• 52

Ad 79 -27 f 13- fond s'ur Marie-Pierre

• 53

Auguste Billaud « La Petite Église dans la Vendée et les Deux-Sèvres » (1800-1830) Nouvelles Éditions latines 1982

• 54

Une note dans Ernest d'Hauterive « La Police secrète du Premier Empire. Bulletins quotidiens adressés par Fouché à l'Empereur » tII p 839 « Deux-Sèvres arrestation d'un prêtre dissident ; Guerry ancien desservant de Cerizay, ayant toujours exercé clandestinement ; le préfet demande qu'on l'éloigne » En 1806, on signala 5 ou 6 prêtres, dont Guerry, de l'arrondissement de Bressuire comme meurtre du gendarme de Courlay » la Police secrète Emoir d'Hauterive

• 55

R. P. Jean-Emmanuel B. Drochon « La Petite Église : essai historique sur le schisme anticoncordataire, avec carte et portraits » Paris Maison de la bonne presse, 1894 1894. Gallica

• 56

Marquis de Moussac, *L'abbé de Moussac, vicaire général de Poitiers (1753-1827) d'après des documents inédits* : un prêtre d'autrefois -Perrin -1911

• 57

AD79 25V1

- 58
Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest et des musées de Poitiers : 1957-07
- 59
Presque tous les paroissiens de l'abbé Guérin de Breuil-Chaussée l'ont abandonné à sa soumission
- 60
Abbé Béraud, *Abrégé historique de la paroisse de Beaulieu-sous-Bressuire*, 1902 - Archives de Poitiers - Dossier Beaulieu-sous-Bressuire. Certainement par les Albert.
- 61
Abbé Béraud, *Abrégé historique de la paroisse de Beaulieu-sous-Bressuire*, -1902 - Archives de Poitiers - Dossier Beaulieu-sous-Bressuire.
- 62
Et non comme l'écrivait Maurice Poignant dans *le pays du bocage* - Éditions Projets -1986 le concernant « il fut nommé à Bagneaux, puis à Beaulieu-sous-Bressuire où il prêcha avec succès la soumission. La plupart de ses paroissiens regagnèrent grâce à lui le giron de l'Église catholique »
- 63
Archives des Deux-Sèvres, Police gendarmerie, n° 4814 cité par R. P. Jean-Emmanuel B. Drochon, *La Petite Église : essai historique sur le schisme anticoncordataire*, avec carte et portraits -Paris- Maison de la bonne presse-1894 1894-. Gallica (lettre adressée au conseiller d'État et chargé de la Police gendarmerie M Pelet)
- 64
Ad85 cote 3j8
- 65
Implantée à Beaulieu en leur château de la Dubrie depuis le XVI^e siècle
- 66
Baptiste Cesbron, *la Petite Église - la recherche de prêtres (1826-1853)*, -La geste -2019
- 67
Guy Coutant de Saisseval, *Une survivance de la guerre de Vendée à la Petite Église du bocage*, Éditions Jadault- La Plainelière- Courlay 1994
- 68
Mgr Alexandre Lauzières de Thèmes, Évêque de Blois avant la Révolution
- 69
Auguste Billaud, *La Petite Église dans la Vendée et les Deux-Sèvres (1800-1830)* Nouvelles Éditions latines 1982
- 70
Il y exerça jusqu'en 1829, *Dictionnaire du clergé vendéen, XIII^e-milieu XX^e siècle*, il décéda à La Châtaigneraie le 17 décembre 1855
- 71
Ad79 6v 2o *État des desservants autorisés à un double service- Beaulieu* : Le Mauviel François desservant de St Aubin du Plain - indemnité de 200 francs par an - Autorisé depuis le 1^{er} janvier 1816
- 72
Notamment à Saint-André sur Sèvres où le desservant de Saint Mesmin n'osait s'attirer la foudre de Perrière Auguste Billaud, *La Petite Église dans la Vendée et les Deux-Sèvres (1800-1830)*, Nouvelles Éditions latines 1982

- 73
Ad 79 25V1 Note confidentielle du Vic. GÃ© (de Moussac) de la gÃ©nÃ©ralitÃ© de Poitiers au prÃ©fet des 2 SÃ©vres Ã© extrait Ã© Poitiers 8 juillet 1818
- 74
Le 28 septembre 1818 sont Ã©lus au conseil de fabrique Gabriel Besson et FranÃ§ois Enon Ã© Archives de la cure de Beaulieu consultÃ©es en 1998. Gabriel Besson Ã©tait dissident
- 75
Ad 79 25V1 mais aussi Marquis de Moussac, *LÃ©abbÃ© de Moussac, vicaire gÃ©nÃ©ral de Poitiers (1753-1827) dÃ©aprÃ©s des documents inÃ©dits* : un prÃ©tre dÃ©autrefois, Perrin 1911
- 76
Auguste Billaud, *La Petite Ã©glise dans la VendÃ©e et les Deux-SÃ©vres (1800-1830)*, Nouvelles Ã©ditions latines- 1982
- 77
Il dÃ©cÃ©da Ã© Saint-Aubin du Plain le 21 fÃ©vrier 1825 (Ad 79 ec 1825 4^e246/7)
- 78
Auguste Billaud, *La Petite Ã©glise dans la VendÃ©e et les Deux-SÃ©vres (1800-1830)* Ã© Nouvelles Ã©ditions latines -1982
- 79
Son frÃ©re FranÃ§ois RenÃ© y habitait depuis son retour en France en 1800
- 80
LÃ©Ã©glise jansÃ©niste dÃ©Utrecht sÃ©parÃ©e de Rome depuis le 18^e siÃ©cle, Ã©poque oÃ¹ elle avait Ã©tÃ© le refuge des jansÃ©nistes exilÃ©s aprÃ©s la condamnation du jansÃ©nisme et de Port-Royal. Utrecht refusa le rapprochement, ne voulant pas pÃ©renniser ce que la hiÃ©rarchie lÃ©gitime franÃ§aise ne faisait pas. *PÃ©rennitÃ© du mouvement anticoncordataire : deux siÃ©cles plus tard, les fidÃ©les de la Ã©« Petite Ã©glise Ã© persÃ©vÃ©rent* Ã© Entretien avec Bernard Callebat et Jean-Pierre Chantin- Religioscope -31 octobre 2003. / Selon Julien Rousselot, *la Petite Ã©glise des Deux SÃ©vres, permanences et mutations* Ã©maÃ®trise dÃ©histoire contemporaine -universitÃ© Tours- 1996-97 Ã©Revue dÃ©histoire du pays bressuirais nÃ°48 1998 199 : Ã©« (Ã©!)Et elle (La Petite Ã©glise) ne fait jamais appel aux prÃ©tres ordonnÃ©s par la Petite Ã©glise dÃ©Utrecht, car lÃ©Ã©vÃ©que est de tendance jansÃ©niste Ã©»
- 81
J. Pacreau, *MÃ©moire sur le schisme de la Petite Ã©glise en France spÃ©cialement dans le diocÃ©se de Poitiers*, manuscrit copie -presbytÃ©re Courlay
- 82
Il y est baptisÃ© le 19 mars 1748, fils lÃ©gitime de Louis Vigneron et de FranÃ§oise Magnan, (P Louis Rigaudeau (s). M Marie Vigneron)
- 83
PrÃ©sent lors de lÃ©inhumation du 19 septembre 1783 de Delaveau vicaire de Saint AndrÃ© de la Marche : Ã©« j : vigneron vic. De MontignÃ© Ã©(lequel ?) Ad49 (bms 1783). Ses premiers actes semblent dater de dÃ©cembre 1791, un autre en avril 1792, le prÃ©tre desservant Ã©tant Durand Ã©« le nouveau vicaire, Jacques Vigneron, que Urbain Favreau remplaÃ§ait Ã© BÃ©grolle, connaissait Saint-AndrÃ© pour y avoir assistÃ© en 1783 aux obsÃ©ques de M Delavau. Quelque peu Ã©pre au gain, il fut ravi de prendre possession dÃ©un bÃ©nÃ©fice assez bien rentÃ©. Le poste dÃ©autres part flattait sa vanitÃ©. Car par Lettres patentes de Louis XVI, du 4 mars 1792, Saint-AndrÃ©-de-la-Marche Ã©tait promu chef-lieu dÃ©un canton qui englobait Saint-Macaire et La SÃ©guiniÃ©re Ã©» dans Louis Tricoire, *Saint-AndrÃ©-de-la-Marche : cinq siÃ©cles de vie*

paroissiale, impr. Farr  et fils, 1971. : Â»Au d but de mai 1791, Ren     Fran ois Durand et Jacques Vigneron fournirent au d partement, selon l   ordre qu   il en avait re  u, l     tat de leurs revenus respectifs . Pr cieux document qui   claire le Livre des recettes de Delavau. La cure de Saint    Andr  rapporte par an, charges d duites, 1.122 livres, 14 sols et 6 deniers ; le vicariat 218 livres, 15 sols    et 9 deniers. Vigneron suppliait humblement (c     tait le 6mai 1791) l  Administration de lui payer son traitement pour 1790. De cette ann  e-l   , il n  avait touch  , para  t-il que les 54 livres du Chiron, b  n  fice qu    il d  tenait de la Renaudi  re. Â»

• 84

L  abb   A. Baraud, *Le clerg   vend  en, victime de la R  volution fran  saise : notices biographiques des pr  tres qui ont surv  cu 1790-1850*, 1 janvier 1905 Volume 2 : Â« Pendant la R  volution,    partir de 1795, la paroisse des Landes fut desservie par un pr  tre courageux, M.Vigneron. M.Champeau, qui devait lui succ  der (  !)   tait nomm   cur   des Landes en 1804 Â» .

• 85

A85 Papiers Merlet (1761-1838) Copie de lettres de Vigneron (dossier Vigneron -Voyneau AD85 2 num 110 /32- 15

• 86

A85 Papiers Merlet (1761-1838) Copie de lettres de Vigneron (dossier Vigneron -Voyneau AD85 2 num 110 /32- 15

• 87

Ad 85 Papiers Merlet (1761-1838) Correspondance avec les eccl  siastiques -Laurent-Gabriel Paillou 2 Num 110/32-5

• 88

Ad85 Papiers Merlet (1761-1838)2 Num 110/32-4

• 89

Dictionnaire du clerg   vend  en, XIIIe-milieu XXe si  cle, Â« notice biographique sur Vigneron, Jacques Jean (1748-1820) Â» r  dig  e par : J. Artarit, J. Rivi  re consultable sur le site de Ad85

• 90

Auguste Billaud, *La Petite   glise dans la Vend  e et les Deux-S  vres (1800-1830)* -Nouvelles   ditions latines -1982

• 91

Dictionnaire du clerg   vend  en, XIIIe-milieu XXe si  cle, Â« notice biographique sur Vigneron, Jacques Jean (1748-1820) Â» r  dig  e par : J. Artarit, J. Rivi  re consultable sur le site de Ad85

• 92

R. P. Jean-Emmanuel B. Drochon, *La Petite   glise : essai historique sur le schisme anticoncordataire, avec carte et portraits* -Paris -Maison de la bonne presse    1894 1894-Gallica : Â« Ce Vigneron   tait un pr  tre dissident,   tranger au pays. En 1816, il se fixa au Pin, pr  s de Cerizav, paroisse vacante depuis la mort de M. Ballard, mort en prison. Il   tait presque toujours ivre, et les Dissidents eux-m  mes le chass  rent du Pin apr  s l  avoir souffert onze mois parmi eux. C  est alors qu    il vint    Beaulieu, o   il mourut vers 1820, au village de la Garreli  re. (Notice manuscrite sur la paroisse tm 1 Fin.) Â»

• 93

AD79 25V1 une note du 21 octobre 1818 indique qu    un dissident s    est empar   de l    glise et du presbyt  re de Beaulieu. Aucun nom n    est donn  .

- 94
Gabriel Besson et François Enon Ã©lus le 28 septembre 1818 selon les archives de la cure consultÃ©es en 1998
- 95
Archives nationales f19 5600 Lettre du 30 mars 1819 de Pastureau Ã Mgr Soyer lettre citÃ©e dans Billaud
- 96
Archives nationales Lettre de Soyer Ã Decazes du 4 avril 1819 ibid.
- 97
Ibid. NÃ©anmoins ayant pas eu en main le document, doute concernant les signatures, aucunes traces de ces patronymes Ã cette pÃ©riode. Est-ce que Renault est Arnault ? et Roffart un Geffart ? Des noms du conseil de fabrique ne fut trouvÃ©s pour cette pÃ©riode que Pierre BrÃ©maud., Jean Olivier Ã©lus en 1810 et Gabriel Besson et François Enon Ã©lus le 28 septembre 1818
- 98
Lettre de Decazes Ã Pastureau ibid.
- 99
AD79 25V1
- 100
La majoritÃ© des paroissiens le suivirent notamment parce que la marquise de La Rochejaquelein et son jeune fils le soutinrent. LÃ©norme respect, voir la dÃ©votion que provoquait ce nom dans la paroisse fut nÃ©cessaire, en plus de lÃ©estime que les paroissiens Ã©prouvaient pour leur desservant.
- 101
R. P. Jean-Emmanuel B. Drochon Ã« La Petite Ã©glise : essai historique sur le schisme anticoncordataire, avec carte et portraits Ã» Paris Maison de la bonne presse-1894 1894- Gallica
- 102
R. P. Jean-Emmanuel B. Drochon, *La Petite Ã©glise : essai historique sur le schisme anticoncordataire, avec carte et portraits, Paris -Maison de la bonne presse- 1894 1894- Gallica*
- 103
AbbÃ© BÃ©nÃ©dict Raoul, *AbrÃ©gÃ© historique de la paroisse de Beaulieu-sous-Bressuire*, 1902 Ã©vÃ©chÃ© de Poitiers Ã© Dossier Beaulieu-sous-Bressuire.
- 104
AbbÃ© BÃ©nÃ©dict Raoul, *AbrÃ©gÃ© historique de la paroisse de Beaulieu-sous-Bressuire*, 1902 Ã©vÃ©chÃ© de Poitiers Ã© Dossier Beaulieu-sous-Bressuire.
- 105
Guy Coutant de Saisseval avait Ã©mis cette hypothÃ©se dans *Une survivance de la guerre de VendÃ©e Ã« la Petite Ã©glise du bocage Ã»* Ã©ditions Jadault- La PlaineliÃ©re- Courlay 1994
- 106
Ad 79 ec Beaulieu sous Bressuire 4 E 29/7
- 107
Ad 86 registres de catholicitÃ© de Beaulieu (se trouvent des enfants de Saint-Porchaire, BrÃ©tignolles, Breuil-ChaussÃ©e, Voultegon)
- 108
AprÃ©s les Ã©pisodes malheureux des abbÃ©s Maisonneuve et Bernier cf Baptiste Cesbron, *la Petite Eglise- Ã la recherche de prÃ©tres (1826-1853) -La geste -2019*
- 109

Â« PÃ©rennitÃ© du mouvement anticoncordataire : deux siÃ©cles plus tard, les fidÃ©les de la Â« Petite Eglise Â» persÃ©vÃ©rent Â»â?? Entretien avec Bernard Callebat et Jean-Pierre Chantin Â»

• 110

Un des plus populaires prÃ©tres dissidents de la rÃ©gion installÃ© aux Aubiers

• 111

Il Ã©tait fils de RenÃ© et FranÃ§oise de Forestier de Lessert, et avait Ã©pousÃ© une Texier niÃ©ce des combattants vendÃ©ns

• 112

Une lettre du pape et une conversion en pays dissident, VendÃ©e typographie ouest cie 1891 citÃ© dans revue dâ??histoire

• 113

Julien Rousselot dans Â« la petite Ã©glise des Deux SÃ©vres, permanences et mutations Â» maitrise dâ??histoire contemporaine universitÃ© Tours- 1996-97- Revue dâ??histoire du pays bressuirais nÂ°48- 1998 199 parle de tendance idÃ©ologique orthodoxe celle de lâ??abbÃ© Texier et sa famille ensuite considÃ©rant avec mÃ©pris les prÃ©tres venus dâ??ailleurs et les Â« relÃ¢chÃ©s Â» suivant les prÃ©tres Lethellier, Ozouf. Un troisiÃ©me groupe existerait les Â« rigoristes Â» reprÃ©sentÃ© surtout Ã Breuil-ChaussÃ© autour de leur prÃ©te Beaunier. Ce dernier groupe considÃ©re le pape comme hÃ©rÃ©tique, alors que les deux autres groupes lui sont encore fidÃ©les.

• 114

Voir Baptiste Cesbron, *la Petite Ã©glise- Ã la recherche de prÃ©tres (1826-1853)*, -La geste - 2019

• 115

J. Pacreau, *MÃ©moire sur le schisme de la Petite Ã©glise en France spÃ©cialement dans le diocÃ©se de Poitiers*, manuscrit -copie presbytÃ©re Courlay

• 116

Auguste Billaud, *La Petite Ã©glise dans la VendÃ©e et les Deux-SÃ©vres (1800-1830 Â»)* - Nouvelles Ã©ditions latines -1982

• 117

Constat pour 1830 Â« Mais Beaulieu et Clazay sont toujours en grande majoritÃ© dissente Â» Julien Rousselot, *La petite Ã©glise des Deux SÃ©vres, permanences et mutations* -maitrise dâ??histoire contemporaine universitÃ©- Tours 1996-97- Revue dâ??histoire du pays bressuirais- nÂ°48 -1998 -1999.

• 118

Lâ??abbÃ© Pacreau disait de lui Â« monsieur Letellier qui Ã©tait natif des environs de Paris aprÃ©s avoir fait les services militaires Ã©tait entrÃ© au sÃ©minaire et avait Ã©tÃ© ordonnÃ© prÃ©tre Ã Paris vers 1825, sa conduite et surtout son ivrognerie ne tarda pas Ã lui attirer les (?) de lâ??archevÃ©que Ã la suite de cette fausse situation, il eut connaissance Ã Paris de la dissidence. Il fut indiquÃ© Ã Mademoiselle de la Haye qui le fit aussitÃ©t venir et aprÃ©s lâ??avoir fait munir de prÃ©tendus pouvoir aprÃ©s de Monsieur de MÃ©rville et De Broglie, il vint chez elle en 1832 . Â»[/mfn]

Le 23 dÃ©cembre 1829, Mademoiselle de La Haye-Montbault parvint Ã faire venir auprÃ©s dâ??elle un prÃ©tre qui allait enfin tenir tÃ©te : lâ??abbÃ© Guy Mathieu Letellier ou Lethellier. Il Ã©tait nÃ© vers 1762 Ã Rauville la Place (arrondissement de Valognes). Il aurait participÃ© aux guerres de VendÃ©e sous le nom de Â« Guy MathieuÂ» [118AD 85 SHD XU 39-31](#) â?? Extrait de lâ??Ã©tat nominatif dâ??anciens combattants rÃ©sidant dans la Manche et le Calvados, en date du 5 fÃ©vrier 1815

• 119

Liste sur *Le clergé originaire du diocèse de Meaux pendant l'épiscopat de M. de Cosnac 1819 1830* Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins (1912)- Gallica

• 120

«Journal des presbytères et des fabriques, Volume 2 / Il a toujours été dit que Mgr Thérèse n'avait jamais ordonné de prêtres. Il est vrai qu'il n'avait pas ordonné des novices du Lyonnais car pour lui ils étaient dissidents d'orientation jansénistes et convulsionnaires». Voir *Paroisse du mouvement anticoncordataire : deux siècles plus tard, les fidèles de la «Petite Église» persévèrent-ils ? Entretien avec Bernard Callebat et Jean-Pierre Chantin* / selon J. Pacreau *«Mémoire sur le schisme de la Petite Église en France spécialement dans le diocèse de Poitiers,»* manuscrit -copie presbytère Courlay il : «aurait reçu de prétendus pouvoirs auprès de Monsieur Le Maranville et de Broglie».

• 121

Liste sur *Le clergé originaire du diocèse de Meaux pendant l'épiscopat de M. de Cosnac 1819 1830*, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins -(1912) -Gallica

• 122

Journal des presbytères et des fabriques - Volume 2

• 123

En référence Archives nationales n° 9767 lettre du 16 janvier 1830 *Auguste Billaud*, *La Petite Église dans la Vendée et les Deux-Sèvres (1800-1830)* -Nouvelles Éditions latines -1982

• 124

Ad79 3U1

• 125

Journal des presbytères et des fabriques- Volume 2 - 1830

• 126

Journal des presbytères et des fabriques - Volume 2 - 1830

• 127

AD79 - 3U1

• 128

Gazette des Tribunaux, journal de jurisprudence et des débats judiciaires - 20 août 1830 n°1562

• 129

La Fête-Dieu, ayant lieu 60 jours après Pâques, est une fête religieuse importante et chère pour les dissidents. En 1830 ce fut le jeudi 10 juin.

• 130

De petite taille pouvant accueillir cinquante personnes, comme la grande majorité, elle est discrète dans le but de passer presque inaperçue

• 131

J. Pacreau, *Mémoire sur le schisme de la Petite Église en France spécialement dans le diocèse de Poitiers*, manuscrit -copie presbytère Courlay

• 132

Jean Guiot - Courlay le 24 juin 1790, soldat napoléonien, déserteur ancien domestique des La Rochejacquelein porte les armes en 1815 contre Napoléon, comme lieutenant de cavalerie devint gendarme - cheval des Deux-Sèvres, récompensé par une Légion d'honneur ? Cabaretier - Boismé, recruta facilement une bande en 1832, et malgré

quelques victoires la guerre n'aurait pas lieu, même si après l'arrestation de la duchesse de Berry les accrochages durèrent un temps

• 133

Selon le témoignage d'un d'nommé Vergnaux habitant le cōt commun de Breuil-Chaussée, et adjoint au maire de la commune ayant eu une perquisition en règle de son habitation, comme toute celle du hameau perquisition faite par un détachement du 1^{er} I^{er} de 20 hommes commandée par un sous-lieutenant et cantonné à Beaulieu. *Gazette de France* du 17 juillet 1831 reprenant un article de *la gazette d'Anjou*

• 134

Jean Robert Colle, *la chouannerie de 1832 dans les Deux-Sèvres*, Éditions Lezay 1948

• 135

La quotidienne du 10 juillet 1831 repris dans *Gazette de France* en juin 1843. Vergnaux adjoint au maire de Breuil-Chaussée d'missionnaire et sa lettre de protestation parue dans la presse

• 136

Le 28 novembre 1830 l'adjoint au maire de Beaulieu, Louis Talbot accompagna les gendarmes d'Argenton et de Cerizay au château de la Dubrie dans l'espoir d'y trouver des armes. Ad 79 4M6/7

• 137

Jean Robert Colle, *la chouannerie de 1832 dans les Deux-Sèvres*, Éditions Lezay -1948

• 138

Auguste Billaud, *La Petite Église dans la Vendée et les Deux-Sèvres* (1800-1830), Nouvelles Éditions latines 1982

• 139

Maurice Poignat, *histoire des communes des Deux-Sèvres, le pays de Bocage*, Édition projet-1986

• 140

Lettre de Mr de Guiters capitaine de gendarmerie au préfet des Deux-Sèvres datant du 10 janvier 1834 AD 85 4M6/11

• 141

Selon Jean Robert Colle, *la chouannerie de 1832 dans les Deux-Sèvres*, Éditions Lezay- 1948, elle se nommait Urbaine Davaud de parents libéraux et aurait été violée par les trois chouans

• 142

Lettre du conseiller d'arrondissement Leclerc de Bressuire au préfet Ad85 4M6/11

• 143

Lettre du sous-préfet de Bressuire au préfet du 23 janvier 1834 « ils (les chouans) sont encore revenus ces jours-ci à Beaulieu où ils ont passé la nuit » Ad85 4M6/11

• 144

Ad 79 EC Beaulieu-sous-Bressuire (Deux-Sèvres, France) D'c 1803-1835 4 E 29/7

• 145

Baptiste Cesbron, *la Petite Église - la recherche de prêtres (1826-1853)* -La geste -2019

• 146

Julien Rousselot, *la petite Église des Deux Sèvres, permanences et mutations*, maîtrise d'histoire contemporaine université -Tours 1996-97 -Revue d'histoire du pays bressuirais -n°48 1998 -1999. Notons toutefois que c'est le canton de Cerizay qui est devenu le cœur de la dissidence.

• 147

Baptiste Cesbron, *la Petite Église - la recherche de prêtres (1826-1853)* - La geste - 2019

- 148
Registres de la fabrique consultés en 1998 à la cure de Beaulieu
- 149

Categorie

1. Guerres de Vendée
2. Empire
3. XIXe Siècle

Tags

1. Bocage
2. Deux-Sèvres
3. Guerre de Vendée
4. Petite Eglise
5. Poitou
6. Vendée

date créée

20/10/2020

Auteur

christelle-augris